

Enquête sur les moyens de paiement 2017

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Enquête sur les moyens de paiement 2017

Enquête sur les habitudes de paiement et
l'utilisation du numéraire en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	4
1 Résumé	5
2 But de l'enquête, délimitation et méthode	8
3 Diffusion et évaluation des moyens de paiement	10
3.1 Types de payeurs	10
3.2 Diffusion des moyens de paiement	11
3.3 Evaluation des propriétés des moyens de paiement	14
4 Habitudes de paiement et choix des moyens de paiement	16
4.1 Aperçu des habitudes de paiement	16
4.1.1 Rôle du montant du paiement	19
4.1.2 Rôle du lieu du paiement	21
4.1.3 Résumé sur le rôle des différents facteurs	22
4.2 Caractéristiques sociodémographiques influant sur les habitudes de paiement	23
4.3 Motifs déterminant le choix du moyen de paiement	26
4.3.1 Acceptation et disponibilité: les deux conditions de la liberté de choix	26
4.3.2 Estimation de la simplicité du processus de paiement	27
4.3.3 Préférences et habitudes individuelles	27
4.3.4 Résumé: motifs du choix du moyen de paiement	28
4.4 Estimation de ce que seront les futures habitudes de paiement	29
5 Analyse détaillée de l'utilisation du numéraire	31
5.1 Retraits et versements d'argent liquide	31
5.2 Utilisation des grosses coupures	33
5.3 Utilisation du numéraire en tant que réserve de valeur	35
6 Comparaison internationale	37
6.1 Habitudes de paiement	37
6.2 Utilisation du numéraire	38
Annexe 1: Méthode	40
Annexe 2: Répartition de l'échantillon selon les caractéristiques sociodémographiques	41
Glossaire	42

Madame, Monsieur,

La numérisation imprègne de plus en plus notre quotidien. Cette tendance est perceptible également dans le trafic des paiements et dans le commerce de détail, comme en témoignent de nouveaux procédés de paiement tels que les transactions par smartphone, ou encore l'accroissement de la part des achats en ligne dans le chiffre d'affaires du commerce de détail. Parallèlement, les développements observés dans divers pays indiquent un recul de l'utilisation des billets et monnaies. Dans ce contexte, il est particulièrement important pour la Banque nationale suisse (BNS) d'obtenir des informations approfondies sur les habitudes de paiement des ménages résidents et sur l'utilisation du numéraire. Pour quels paiements les différents instruments sont-ils utilisés? Quels facteurs influent sur le choix d'un moyen de paiement particulier? Quelle importance le numéraire a-t-il en tant que moyen de paiement et qu'instrument de réserve de valeur?

Afin de pouvoir analyser ces thèmes, la Banque nationale a mené en 2017, pour la première fois, une enquête représentative sur l'utilisation des différents moyens de paiement par les ménages en Suisse. Cette enquête donne un panorama des comportements et des préférences de la population en matière de paiement. Cette vue d'ensemble n'a pu être obtenue que parce que les personnes sondées se sont montrées disposées à donner ouvertement des renseignements sur leurs habitudes de paiement et les raisons qui dictent leurs choix. Elles méritent nos remerciements les plus chaleureux. Concernant la conception de l'enquête, la BNS a pu en outre bénéficier des expériences de la Banque fédérale d'Allemagne, de la Banque nationale d'Autriche et de la Banque centrale des Pays-Bas, qui ont mené des enquêtes similaires dans leur pays respectif. Nous souhaitons également leur exprimer notre vive reconnaissance pour ce soutien scientifique.

L'enquête montre que l'argent liquide est le moyen de paiement le plus utilisé par les ménages résidents. On constate par ailleurs que ceux-ci effectuent fréquemment des paiements au moyen d'une carte Maestro/EC ou d'une carte PostFinance, mais recourent moins souvent aux autres instruments sans espèces tels que les cartes de crédit ou les nouveaux procédés. De même, il ressort clairement que les différents moyens de paiement se complètent mutuellement selon les circonstances. Grâce au bon fonctionnement des systèmes de paiement sans numéraire, d'une part, et à la forte densité de distributeurs automatiques de billets, d'autre part, les conditions sont

réunies en Suisse pour que la population soit en mesure de choisir le moyen de paiement qui lui paraît le plus adéquat dans une situation donnée.

Les résultats de cette enquête devraient intéresser un large public. Ils permettent des analyses approfondies et un débat éclairé sur des questions relatives aux habitudes de paiement et à l'utilisation du numéraire. Enfin, l'enquête de la BNS fournit des informations précieuses sur le besoin d'argent liquide et sur l'efficacité du trafic des paiements sans numéraire tel qu'il se présente actuellement. Elle contribue ainsi à l'accomplissement de deux tâches de même importance que la loi assigne à la Banque nationale, à savoir assurer l'approvisionnement en numéraire ainsi que faciliter et assurer le bon fonctionnement de systèmes de paiement sans numéraire. Mais le libre choix n'est garanti dans les faits que si les deux possibilités de paiement – avec ou sans numéraire – jouissent de la confiance du public.

Je vous souhaite une lecture aussi agréable qu'instructive.

Fritz Zurbrugg
Vice-président de la Direction générale¹

¹ Le présent rapport a été rédigé par Anja Bühlmann, Till Ebner, Silvia Oppliger et Jörn Tenhofen sous la direction du chef de projet Peter Eltschinger. L'équipe de projet comprenait également Jürg Bärlocher, Alexandra Egger, Laura Felber, Nino Landerer et Philippe Schnell.

1

Résumé

À l'automne 2017, la Banque nationale suisse a mené pour la première fois une enquête sur les moyens de paiement. Le but visé était d'obtenir des informations représentatives sur les habitudes de paiement et sur l'utilisation du numéraire par les ménages résidents¹ ainsi que sur les motifs dictant leurs choix.

Dans le cadre de cette enquête, un entretien a été mené auprès de quelque 2 000 personnes domiciliées en Suisse, qui ont fourni des renseignements sur leurs habitudes de paiement en général et sur l'utilisation du numéraire en particulier. Puis elles ont rempli pendant sept jours consécutifs un journal, dans lequel elles ont consigné les transactions qu'elles avaient effectuées, et pour lesquelles elles devaient préciser le montant, le lieu et le moyen de paiement. Les dépenses récurrentes, telles que le loyer ou les primes d'assurance, devaient être enregistrées une seule fois dans le journal des paiements, de manière agrégée et sous forme de poste global mensuel. Au total, plus de 22 500 transactions ont été recensées dans les journaux des paiements.

Les résultats de l'enquête apportent d'une part des précisions sur les habitudes de paiement des ménages en Suisse, par exemple sur les moyens de paiement dont ils ont connaissance et dont ils disposent, et sur la façon dont ils s'en servent concrètement. D'autre part, ils éclairent certains aspects relatifs à l'utilisation de l'argent liquide, notamment des deux plus grosses coupures (celles de 200 et de 1000 francs), et au rôle du numéraire en tant que réserve de valeur. Dans le cadre de ce rapport, les conclusions concernant les habitudes de paiement et l'utilisation du numéraire en Suisse sont en outre comparées avec des données correspondantes pour la zone euro.

Le rapport présente les résultats de l'enquête de manière essentiellement descriptive et, dans la mesure où cela s'avère pertinent, tente d'expliquer les points particulièrement frappants. Il fournit ainsi une base pour des analyses plus approfondies.

¹ Les termes «ménages», «ménages résidents», «ménages en Suisse», «personnes résidentes», «population résidente», «population en Suisse», «personnes interrogées», «personnes sondées» et «sondés» sont utilisés comme synonymes dans le présent rapport.

Dans l'ensemble, l'enquête offre l'image d'une utilisation diversifiée des moyens de paiement par les ménages résidents. Il ressort des résultats que le numéraire et les moyens de paiement sans numéraire coexistent harmonieusement, et que les ménages sont très satisfaits des possibilités de paiement actuelles.

La liberté de choix en matière de moyen de paiement est offerte dans la plupart des lieux de paiement et permet à la population d'opter pour l'instrument optimal selon la perspective individuelle. Il en résulte un bénéfice économique important. Le fait que le public puisse le plus souvent choisir le moyen de paiement qui lui paraît le plus adéquat dans une situation donnée prouve en même temps que la BNS remplit les deux tâches que la loi lui assigne dans ce domaine: assurer l'approvisionnement en numéraire ainsi que faciliter et assurer le bon fonctionnement de systèmes de paiement sans numéraire.

L'enquête sur les moyens de paiement 2017 parvient aux conclusions indiquées ci-après.

Les personnes résidentes âgées d'au moins 15 ans effectuent 1,6 transaction par jour, dont le montant moyen est de 41 francs. La majorité des transactions concernent des paiements inférieurs à 20 francs, et 2% seulement portent sur des montants supérieurs à 200 francs.

L'argent liquide est le moyen de paiement le plus utilisé par les ménages résidents. Sur l'ensemble des paiements saisis, ceux qui sont effectués en numéraire représentent 70% du nombre des transactions, mais 45% du montant total. Cette différence s'explique par le fait que l'argent liquide joue un rôle particulièrement important pour les dépenses portant sur de faibles montants. Mais le numéraire est aussi utilisé pour le paiement de montants plus élevés: 35% des paiements non récurrents de plus de 1 000 francs sont effectués en espèces.

Les ménages recourent aussi bien aux petites qu'aux grosses coupures à des fins de paiement. Les billets de 10 et de 20 francs sont en particulier très fréquemment utilisés, mais les deux plus grosses coupures sont également répandues en Suisse: parmi les personnes interrogées, 40% indiquent avoir eu en leur possession un billet de 1000 francs au cours des deux dernières années; pour la coupure de 200 francs, cette part est de 66%. Les deux plus grosses coupures entrent en jeu avant tout pour payer des achats moins fréquents mais coûteux (voitures,

appareils électriques ou meubles), mais aussi pour régler des factures aux guichets de la Poste.

Les personnes interrogées ont en moyenne 133 francs en poche et disposent d'environ deux instruments de paiement scripturaux différents. Il s'agit essentiellement d'une carte de débit et d'une carte de crédit. En comparaison, les nouveaux procédés de paiement tels que les applications de paiement sont encore peu répandus.

La carte de débit (carte Maestro/EC, carte PostFinance) est de loin le moyen de paiement sans numéraire le plus utilisé en Suisse. Parmi les transactions saisies, 22% sont réalisées par ce moyen, tandis que 5% le sont avec une carte de crédit.

Par contre, les nouveaux procédés de paiement, tels que les applications ou le paiement sans contact, sont très peu utilisés. Etant donné qu'ils le sont essentiellement pour de petits montants, ils pourraient représenter au fil du temps une alternative intéressante au numéraire. Toutefois, la moitié environ des personnes interrogées ont déclaré vouloir continuer dans les prochaines années à payer en liquide aussi souvent qu'aujourd'hui. Cela pourrait avoir comme conséquence que ces nouveaux procédés de paiement remplaceraient non pas l'argent liquide, mais plutôt les moyens de paiement sans numéraire existants.

Les propriétés de l'argent liquide et de la carte de débit en tant que moyens de paiement sont considérées comme bonnes, voire très bonnes. Concrètement, le numéraire est apprécié notamment pour sa large acceptation et ses coûts limités, alors que la carte de débit obtient de très bons résultats en termes de sécurité, et particulièrement pour ce qui est des éventuels dommages financiers en cas de perte ou de vol. Les sondés estiment que ces deux instruments de paiement sont rapides et faciles à utiliser.

D'une part, le choix du moyen de paiement est influencé par le montant à payer. Le numéraire et les applications de paiement servent notamment au règlement de montants faibles ou moyens, tandis que les cartes de débit sont davantage utilisées pour des montants de 50 francs et plus, et les cartes de crédit, pour des montants à partir de 200 francs. Cette répartition montre que les différents instruments de paiement se complètent bien.

D'autre part, le moyen de paiement privilégié varie selon le lieu du paiement. Des facteurs tels que les préférences pour un moyen de paiement déterminé (numéraire ou sans numéraire) ou l'évaluation subjective de la plus ou moins grande simplicité d'un procédé de paiement ont une influence sur le choix de l'instrument utilisé. Le second facteur précisément dépend en grande partie du lieu du paiement. Ainsi, selon le résultat de cette évaluation, les ménages utiliseront un instrument différent selon le lieu du paiement. Le niveau d'acceptation élevé

des moyens de paiement sans espèces et la bonne disponibilité du numéraire permettent effectivement aux ménages résidents d'utiliser leur instrument préféré dans la plupart des lieux de paiement.

Les différences constatées à l'étranger dans les habitudes de paiement entre groupes sociodémographiques sont également observables en Suisse. Les critères de l'âge et des revenus en particulier jouent un rôle dans les préférences pour certains instruments ainsi que dans le choix du moyen de paiement dans certaines circonstances. Les sondés de 55 ans et plus et ceux faisant partie de ménages à faibles revenus ont une préférence supérieure à la moyenne pour le numéraire. Les personnes âgées de 15 à 34 ans et celles qui vivent dans des ménages disposant de revenus élevés privilégient plus souvent les paiements par carte. On constate comme différence régionale une préférence plus prononcée pour l'argent liquide au Tessin.

Les habitudes de paiement de la population résidente sont globalement semblables à celles de la moyenne de la zone euro. Il faut néanmoins tenir compte des différences marquées que l'on peut observer entre Etats de cette zone. Ainsi, les pays germanophones et ceux d'Europe du Sud recourent beaucoup plus à l'argent liquide que les pays francophones et ceux d'Europe du Nord. La Suisse se situe entre les deux.

Pour les ménages résidents, le numéraire non seulement sert de moyen de paiement, mais joue aussi un rôle important en tant que réserve de valeur. La part des ménages qui l'utilisent à cette fin s'élève à 37%. Une majorité de ces personnes indiquent conserver un montant inférieur à 1 000 francs et utiliser à cette fin essentiellement des billets de 100 francs. La disponibilité immédiate de l'argent en cas de besoin est la raison principale pour laquelle les sondés détiennent du numéraire en réserve. En revanche, se prémunir contre les crises ou contrecarrer les effets des taux d'intérêt durablement bas ne constituent pas des motifs importants pour les ménages.

Définition des paiements qui ont été évalués

Dans le journal des paiements, les sondés ont saisi, pendant sept jours consécutifs, des informations sur tous les paiements qu'ils ont effectués, à l'exception des dépenses récurrentes. Dans ce rapport, la désignation «paiements saisis» se réfère à ces transactions non récurrentes.

Les dépenses récurrentes des ménages (loyers, primes d'assurances, etc.) ne devaient être consignées qu'une seule fois dans le journal des paiements, de manière agrégée et sous forme de dépenses mensuelles.

Les montants globaux mensuels de la population résidente âgée de 15 ans et plus se situent dans le même ordre de grandeur pour les deux catégories de paiements (non récurrents et récurrents), soit environ 14 milliards de francs.

Dans le présent rapport, toutes les indications relatives aux paiements (telles que les parts des différents moyens de paiement) portent exclusivement sur les paiements non récurrents saisis.

En vertu de la loi sur la Banque nationale, la BNS a pour mandat de conduire la politique monétaire dans l'intérêt général du pays. Elle assure la stabilité des prix tout en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Dans ce cadre, elle est notamment chargée de garantir l'approvisionnement de la Suisse en numéraire. La BNS doit également faciliter et assurer le bon fonctionnement des systèmes de paiement sans numéraire. En remplissant ces deux tâches de même importance, elle permet au public de choisir le moyen de paiement qui lui paraît le plus adéquat dans une situation donnée.

La Banque nationale doit s'appuyer sur une analyse et des connaissances approfondies de l'utilisation du numéraire, des instruments de paiement¹ sans numéraire et des développements dans ce domaine pour remplir ce double mandat. Ce constat général vaut tout particulièrement aujourd'hui, et ce pour deux raisons. Premièrement, le trafic des paiements traverse depuis plusieurs années une phase de mutations technologiques fulgurantes, comme le montrent notamment les nouveaux procédés tels que les applications de paiement ou le paiement sans contact par carte de débit ou de crédit. Deuxièmement, les changements en cours à l'échelle internationale dans le domaine du numéraire rendent nécessaire de comprendre encore mieux l'utilisation des espèces en Suisse par la population. Citons par exemple le recul de l'utilisation des billets et monnaies dans divers pays scandinaves. Dans ce contexte, l'enquête représentative sur les moyens de paiement mandatée pour la première fois en 2017 par la BNS poursuit deux objectifs prioritaires. Tout d'abord, elle doit permettre de collecter des informations sur les habitudes de paiement des ménages en Suisse et sur les raisons qui motivent leurs choix. Ensuite, elle vise à mieux comprendre l'utilisation du numéraire par la population résidente.

Cette enquête complète ainsi les analyses que la BNS effectue par ailleurs concernant le marché du numéraire et dans le domaine des instruments de paiement sans numéraire, qui comprennent notamment des entretiens réguliers avec les principaux partenaires du marché du numéraire (banques, entreprises spécialisées dans le transport de fonds et le tri de numéraire), la collecte de données sur le trafic des paiements sans numéraire et leur traitement statistique.

L'enquête permet en particulier de répondre aux questions suivantes:

- Quels sont les moyens de paiement dont les ménages ont connaissance et dont ils disposent?
- Comment les ménages évaluent-ils les propriétés des différents moyens de paiement?
- Comment les ménages en Suisse effectuent-ils leurs paiements et quelle influence le montant et le lieu du paiement ont-ils sur les habitudes en la matière?
- Dans quelle mesure des caractéristiques sociodémographiques² peuvent-elles expliquer les différences au niveau des habitudes de paiement?
- Quelles sont les raisons qui motivent le choix d'un moyen de paiement particulier?
- Dans quelle mesure les deux plus grosses coupures (billets de 200 et de 1000 francs) sont-elles répandues au sein de la population résidente et à quelles fins sont-elles utilisées?
- Quel est le rôle de l'argent liquide pour les ménages en tant que réserve de valeur?
- Quelles sont les raisons qui motivent une éventuelle demande de numéraire à des fins de réserve de valeur?

L'enquête est donc axée sur les habitudes de paiement et sur l'utilisation des instruments de paiement par les ménages. Elle ne porte pas sur l'utilisation des moyens de paiement par les banques et d'autres entreprises.

L'enquête comporte, d'une part, un entretien individuel sur les habitudes de paiement et l'opinion des personnes interrogées quant aux différents instruments et, d'autre part, un journal des paiements. Dans ce dernier, les sondés ont saisi, pendant sept jours consécutifs, des informations sur toutes les dépenses qu'ils ont effectuées, à l'exception des dépenses récurrentes (loyers, primes d'assurance, etc.). Ces dernières ont été enregistrées une seule fois dans le journal des paiements sous forme de poste global mensuel. Les personnes interrogées devaient en particulier indiquer dans

¹ Les termes «moyen de paiement» et «instrument de paiement» sont des synonymes dans le présent rapport; voir glossaire.

² Sexe, âge, région linguistique, type d'habitat, niveau de formation, revenu du ménage, statut d'activité; voir annexe 2.

leur journal le montant payé, le lieu du paiement³ et l'instrument de paiement utilisé.

Il convient de tenir compte des aspects suivants dans l'interprétation du présent rapport: lorsque les constats se fondent sur les données provenant des journaux des paiements, il est possible d'établir une distinction claire entre les paiements irréguliers, à saisir, et les paiements

³ Le terme «lieu du paiement» est utilisé au sens large et englobe aussi bien des points de vente spécifiques, tels que supermarché, restaurant ou plateforme en ligne, que des contreparties, par exemple des particuliers, ou des buts de paiement, par exemple «repas et boissons à l'extérieur».

récurrents, à ne pas saisir. En revanche, lorsqu'ils reposent sur l'autoévaluation réalisée par les personnes interrogées dans le cadre des entretiens, une telle distinction n'est pas aussi facile à effectuer.

La BNS a fait appel à l'institut de sondage DemoSCOPE pour réaliser l'enquête, dans le cadre de laquelle quelque 2 000 personnes âgées de 15 ans au moins et domiciliées en Suisse ont été interrogées entre août et novembre 2017. Le tableau 2.1 résume les principales caractéristiques de l'étude. Des explications plus détaillées sur la méthode sont présentées à l'annexe 1.

Tableau 2.1

CARACTÉRISTIQUES DE L'ENQUÊTE

	Description
Méthode	Entretiens individuels assistés par ordinateur (EIAO) et journal sur papier ou en ligne
Population	Population résidente âgée d'au moins 15 ans et assimilée linguistiquement
Echantillonnage	Aléatoire stratifié: points d'échantillonnage (NPA, rue) et quotes (âge, sexe)
Durée des travaux sur le terrain	Mi-août à mi-novembre 2017
Echantillon brut	2 158 entretiens et 2 007 journaux des paiements
Echantillon apuré	1 968 entretiens et 1 968 journaux des paiements
Incidations	Cadeaux d'entreprise BNS et chèque postal de 100 francs

Source: BNS.

3

Diffusion et évaluation des moyens de paiement

L'essentiel en bref

- Les sondés ont en moyenne 133 francs en espèces dans leur porte-monnaie.
- Les personnes résidentes possèdent en moyenne deux instruments de paiement scripturaux différents; la carte de débit surtout est très répandue (env. 90% des sondés); elle est suivie de la carte de crédit (env. 60% des sondés).
- Les nouveaux modes de paiement, tels que les applications, sont dans l'ensemble encore peu répandus (env. 10% des sondés).
- Les propriétés du numéraire et de la carte de débit en tant que moyens de paiement sont considérées comme bonnes, voire très bonnes.

Se fondant sur les déclarations des personnes interrogées lors des entretiens, ce chapitre expose quelles sont les préférences des sondés entre l'argent liquide et les moyens de paiement scripturaux¹ (chapitre 3.1), quels sont les moyens de paiement dont ils ont connaissance et dont ils disposent (chapitre 3.2) et de quelle façon ils évaluent leurs propriétés (chapitre 3.3). Ces indications esquissent ainsi le cadre général dans lequel les ménages estiment effectuer leurs paiements. Celui-ci est notamment important pour l'analyse ultérieure des raisons motivant les différentes habitudes de paiement.

3.1 TYPES DE PAYEURS

Au début de l'entretien, les personnes interrogées indiquent elles-mêmes leurs préférences générales en matière de paiement. En fonction de leurs réponses, elles sont classées dans l'une des trois catégories suivantes: «payeurs en espèces», «payeurs sans espèces» et «indéterminés». Entrent dans la catégorie des payeurs en espèces les personnes qui utilisent toujours ou le plus souvent de l'argent liquide pour effectuer leurs paiements. La catégorie des payeurs sans espèces regroupe les personnes qui utilisent toujours ou le plus souvent des moyens de paiement sans numéraire. Quant à la catégorie «indéterminés», elle comprend les personnes qui n'affichent pas de préférences fixes pour le choix du

moyen de paiement et qui paient tantôt en espèces, tantôt sans espèces, selon la situation.

Représentant 39% de tous les sondés, le type du payeur en espèces est un peu plus fréquent en Suisse que le type «indéterminés», dont la part est de 34% (voir graphique 3.1). Une part légèrement plus faible (27%) se retrouve dans le type du payeur sans espèces. Les personnes de cette catégorie ne sont toutefois pas aussi fortement liées à un instrument de paiement privilégié que les payeurs en espèces: alors que près d'un cinquième des personnes interrogées indiquent qu'elles paient exclusivement en espèces, seule une personne sur 50 déclare toujours payer sans espèces. Une explication plausible de cette différence réside dans le fait que l'argent liquide est un moyen de paiement ayant cours légal accepté pratiquement partout, tandis que les moyens de paiement sans numéraire ne peuvent pas être utilisés systématiquement².

Si l'on considère la fréquence des trois types dans les différents groupes sociodémographiques, on note tout d'abord une part supérieure à la moyenne de payeurs en espèces dans la population âgée de 55 ans et plus. De même, les paiements en numéraire sont particulièrement privilégiés au Tessin et par les personnes à revenu faible. A l'opposé, les personnes résidant en Suisse romande ou issues de ménages dont le revenu mensuel est d'au moins 10 000 francs ou plus affichent une prédilection relativement forte pour les paiements sans espèces, tandis que celles issues de ménages à revenu moyen (revenu mensuel du ménage compris entre 6 000 et 7 999 francs) considèrent correspondre davantage au type «indéterminés» que celles des autres classes de revenus. Par contre, on n'observe guère de différence entre les sexes³.

² Dans le même temps, on ne peut exclure que l'indication de payer «toujours» en espèces présente une certaine distorsion à la hausse, étant donné qu'en situation d'entretien, les sondés pourraient omettre des paiements qu'ils réalisent par ordre permanent ou recouvrement direct d'un compte. La même réserve vaut pour les personnes qui indiquent toujours payer sans espèces. De par sa taille, le premier groupe est toutefois probablement plus significatif pour le résultat global que le second.

³ Les groupes sociodémographiques et leurs particularités sont décrits à l'annexe 2.

¹ Les termes «sans espèces», «sans numéraire» et «scripturaux» sont des synonymes dans le présent rapport.

3.2 DIFFUSION DES MOYENS DE PAIEMENT

Concernant la diffusion des moyens de paiement, il convient de considérer séparément l'argent liquide et les différents moyens de paiement scripturaux. La diffusion des moyens de paiement en espèces est en effet mesurée à l'aune du montant du numéraire disponible dans le porte-monnaie, tandis que pour les instruments de paiement scripturaux, il faut tout d'abord déterminer dans quelle mesure les personnes interrogées en ont connaissance, puis relever si elles possèdent de tels moyens de paiement ou si elles y ont accès⁴, le tout sur la base d'une évaluation.

Le montant que les personnes interrogées indiquent avoir en espèces dans leur porte-monnaie est en moyenne de 133 francs. La somme indiquée s'écarte toutefois sensiblement de cette moyenne dans certains groupes sociodémographiques (voir graphique 3.2). Ainsi, les hommes ont généralement davantage d'argent liquide dans leur porte-monnaie que les femmes. L'âge des sondés a une influence encore plus importante que le sexe: le montant moyen détenu par les personnes de 55 ans et au-delà représente par exemple plus du double de la somme que les 15 à 34 ans ont sur eux. Il existe aussi des différences importantes d'une région linguistique à l'autre. Ainsi au Tessin, la population a nettement plus d'argent liquide en poche qu'en Suisse alémanique et qu'en Suisse romande.

Ces résultats concordent avec la préférence supérieure à la moyenne que les groupes concernés accordent aux paiements en espèces (voir chapitre 3.1). On peut en déduire que les personnes qui aiment payer en espèces ont aussi les montants correspondants sur elles. En termes de revenu du ménage, le montant moyen des espèces dans le porte-monnaie est moins élevé pour la catégorie de revenu la plus basse que pour les autres groupes, ce qui est probablement dû, justement, au revenu plus faible. Cela étant, les montants disponibles en poche se situent dans un ordre de grandeur similaire malgré les importantes différences de revenu. D'autres facteurs pourraient ici compenser la différence de revenu, en particulier la préférence plus marquée des personnes relativement aisées pour les paiements sans espèces.

Pour ce qui est de la notoriété des moyens de paiements scripturaux, les personnes interrogées citent en moyenne, spontanément, environ quatre instruments autres que l'argent liquide⁵. Les deux moyens de paiement sans numéraire les plus connus sont de loin la carte de débit et la carte de crédit. Elles sont suivies, avec un certain écart, de l'e-banking et des applications de paiement (voir graphique 3.3)⁶.

4 Par possession, on entend non seulement le fait de posséder physiquement des cartes de débit ou de crédit, mais aussi l'accès à des instruments non disponibles physiquement tels que les virements par e-banking.

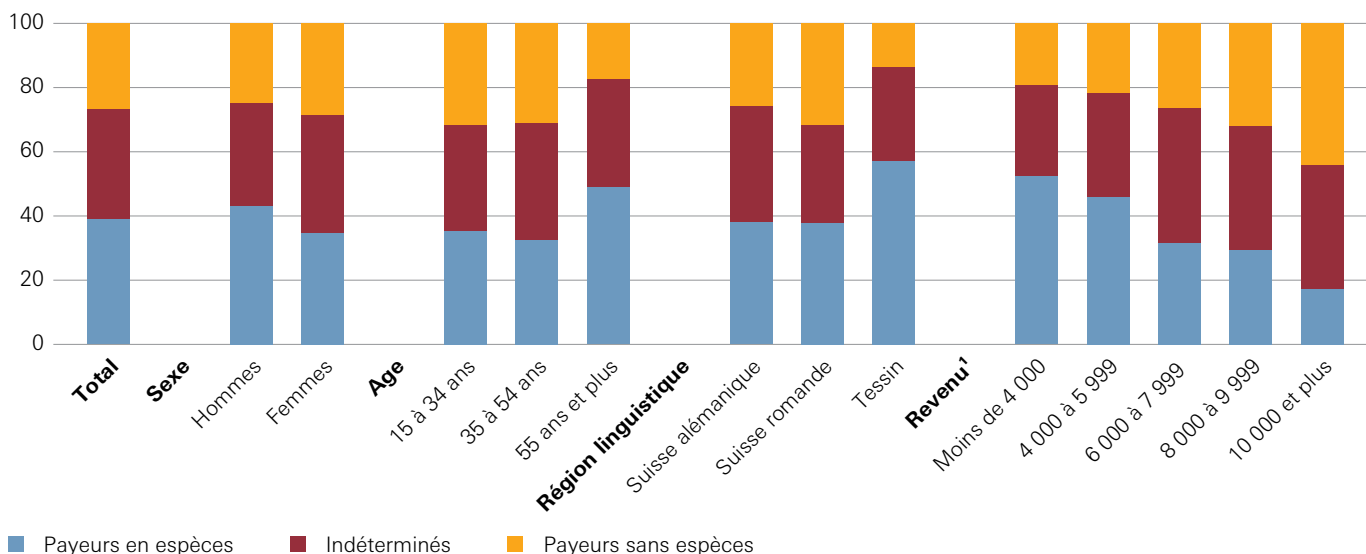
5 L'enquête reposait sur l'hypothèse selon laquelle l'argent liquide est un moyen de paiement généralement connu. Sa notoriété n'a donc pas explicitement fait l'objet d'une question.

6 Des définitions précises des différents instruments et procédés de paiement figurent dans le glossaire.

Graphique 3.1

RÉPARTITION DES TYPES DE PAYEURS SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Part en % de la base concernée; selon les autoévaluations



1 Revenu brut mensuel du ménage concerné, en francs.

Question: «Comment payez-vous normalement dans la vie de tous les jours (par exemple quand vous faites les courses, etc.)?»

Base: tous les sondés (1 968 personnes) et sondés de chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

Source: BNS.

Païement sans contact par carte¹

Depuis 2014, il est techniquement possible d'effectuer des paiements par carte sans contact en Suisse, via une communication en champ proche (*near field communication*, NFC). On peut payer ainsi des montants de 40 francs au maximum en plaçant tout simplement la carte contre le terminal de paiement². Ce procédé permet de réaliser des paiements de manière beaucoup plus simple et rapide. La diffusion croissante de cartes dotées d'une fonction sans contact pourrait fournir une solution attrayante susceptible de concurrencer les espèces dans leur domaine d'utilisation le plus fréquent, à savoir le paiement de petits montants (voir chapitre 4).

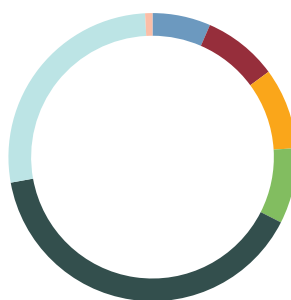
Fin 2017, 67% de toutes les cartes de débit et de crédit étaient équipées d'une fonction NFC, avec toutefois une nette différence entre ces deux types de cartes: s'il était possible d'effectuer des paiements sans contact avec 94% des cartes de crédit émises, seules 51% des cartes de débit émises offraient cette possibilité. Cependant, de plus en plus de cartes de débit sont désormais dotées de la fonction sans contact, et la plupart d'entre elles devraient l'être dans un avenir proche.

Etant donné que les cartes de débit représentent le moyen de paiement sans numéraire le plus important, mais que seule la moitié d'entre elles sont dotées de la fonction sans contact, il n'est pas étonnant que l'utilisation de cette fonction ne soit pas encore très répandue. Deux tiers des personnes qui possèdent une carte de paiement ne peuvent ou ne veulent pas utiliser la fonction sans contact (voir graphique): 27% des personnes possèdent une carte de débit ou de crédit non encore dotée de cette fonction, tandis que 40% n'utilisent jamais la fonction sans contact bien qu'elle soit disponible sur leur carte. Seules 15% des personnes utilisent cette fonction le plus souvent, voire toujours, lorsqu'elles effectuent un paiement par carte.

Les personnes qui utilisent la fonction sans contact expliquent qu'elles le font principalement pour des raisons de rapidité (61%) et de simplicité (35%). Du fait

RECOURS À LA FONCTION DE PAIEMENT SANS CONTACT

Parts, en % de la base; selon les autoévaluations



—	Toujours, 7 %
—	Le plus souvent, 8 %
—	Parfois oui, parfois non, 9 %
—	Rarement, 8 %
—	Jamais (mais je pourrais le faire), 40 %
—	Je ne possède pas de carte avec fonction de paiement sans contact, 27 %
—	Ne sait pas / aucune réponse, 1 %

Question: «Quand vous payez avec votre carte, à quelle fréquence régulière utilisez-vous la fonction de paiement sans contact?»

Base: personnes interrogées en possession d'une carte de débit ou de crédit (1 843 personnes).

Source: BNS.

des restrictions techniques de sécurité mentionnées précédemment, ces avantages se présentent toutefois essentiellement lors du paiement de montants inférieurs à 40 francs. Rien d'étonnant donc à ce que les paiements par carte sans contact soient surtout utilisés pour de tels montants. Seuls 21% des sondés qui se servent de la fonction de paiement sans contact déclarent utiliser également cette dernière pour les montants supérieurs à 40 francs.

Dans l'ensemble, ce sont surtout les jeunes et les personnes privilégiant les moyens de paiement scripturaux qui optent régulièrement pour ce nouveau mode de paiement. Ainsi, la proportion de personnes indiquant utiliser toujours ou le plus souvent la fonction sans contact est plus élevée que la moyenne dans la catégorie d'âge la plus jeune (24%), mais aussi dans la classe de revenu la plus élevée (25%). De même, cette proportion est beaucoup plus forte chez les personnes qui paient systématiquement sans espèces (29%) que chez celles payant en numéraire (5%). Cela laisse donc penser que la fonction de paiement sans contact remplacera tout d'abord d'autres modes de paiement scripturaux, en particulier le paiement «classique» par carte avec saisie du NIP, avant de remplacer les paiements en espèces.

1 Le présent encadré propose un gros plan sur le paiement sans contact directement à l'aide de cartes de débit et de crédit. Les systèmes tels qu'Apple-Pay, qui utilisent également la technologie NFC (via smartphone) et permettent d'effectuer l'équivalent d'un paiement par carte au moyen d'une carte de crédit enregistrée sur l'appareil, ne sont pas pris en compte.

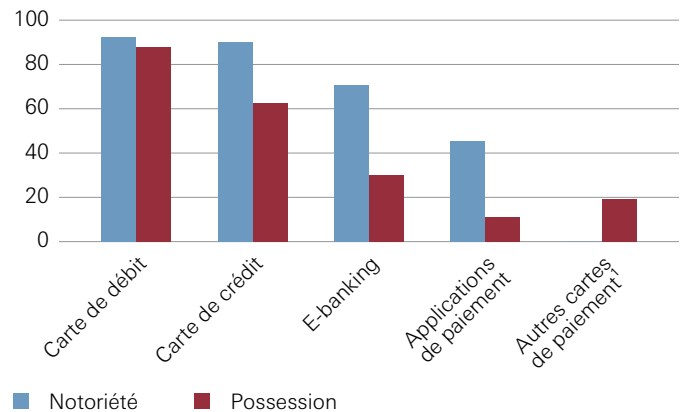
2 Les montants supérieurs à 40 francs peuvent aussi être réglés de cette façon. La saisie du NIP est toutefois requise.

D'après l'enquête, la population en Suisse possède en moyenne 2,2 instruments de paiement scripturaux différents par personne⁷. Les résultats obtenus concernant la possession de ces instruments de paiement sont très similaires à ceux relatifs à leur notoriété. Cela n'a rien d'étonnant puisque les moyens de paiement les plus connus devraient précisément être ceux dont on dispose soi-même. Ainsi, la carte de débit est non seulement le moyen de paiement scriptural le plus connu, mais aussi le plus répandu (voir graphique 3.3). Comme pour la notoriété, la carte de crédit occupe la deuxième position. L'écart par rapport à la carte de débit est toutefois sensiblement plus grand en termes de possession que de notoriété. Ces deux types de cartes sont suivis de l'accès à un système de virements par e-banking ainsi que d'autres cartes de paiement telles que des cartes de fidélité de stations-service ou de magasins d'alimentation. Les applications de paiement n'occupent que la cinquième place des instruments de paiement scripturaux en possession des sondés, derrière les autres cartes de paiement. Contrairement à ce qui est le cas pour les cartes de débit et de crédit, on constate un écart important entre la notoriété et la diffusion des applications de paiement. Il tient probablement au fait que ces applications n'existent que depuis peu.

Graphique 3.3

NOTORIÉTÉ ET POSSESSION DES INSTRUMENTS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

Part de la base, en % (plusieurs réponses possibles); selon les autoévaluations



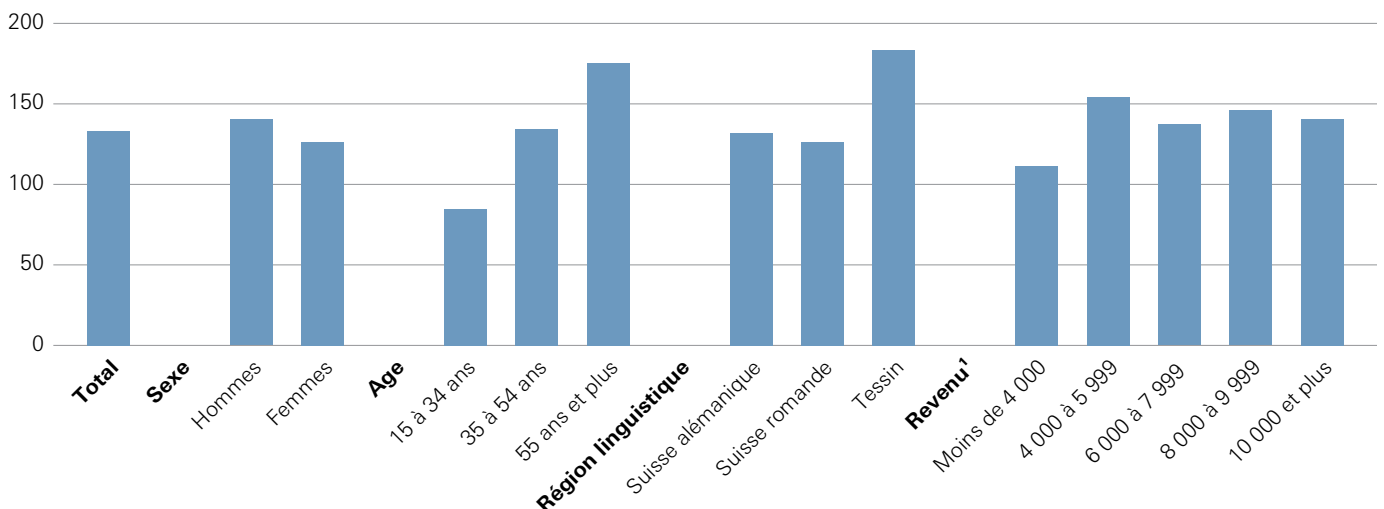
1 La notoriété de la catégorie Autres cartes de paiement ne peut pas être établie, car les sondés ne l'ont pas évoquée dans leurs réponses, qui devaient être spontanées. Questions: «En plus de l'argent liquide, il existe une multitude d'autres moyens de paiement (sans espèces). Quels autres moyens de paiement connaissez-vous en plus de l'argent liquide?» et «Lesquels des moyens de paiement sans espèces suivants possédez-vous personnellement?»
Base: tous les sondés (1 968 personnes).
Source: BNS.

7 Il s'agit ici du nombre d'instruments de paiement scripturaux différents, et non du nombre total de tels instruments en possession des sondés. L'enquête s'attache donc uniquement à savoir si une personne interrogée possède un certain type de cartes, mais pas combien de cartes de ce type elle possède. Le même principe s'applique aux applications de paiement. De plus, il faut tenir compte du fait que l'impression de posséder une carte de paiement ne correspond pas forcément à la possession réelle d'une telle carte. Il se peut en effet que certains sondés ne sachent pas vraiment quelles cartes ils possèdent effectivement, en particulier pour les cartes le moins souvent utilisées.

Graphique 3.2

ESPÈCES EN POCHE

Montant total des billets et pièces suisses dans le porte-monnaie, en francs; selon les journaux



1 Revenu brut mensuel du ménage concerné, en francs.

Question: «Quel est le montant qui se trouve dans votre porte-monnaie (nombre des différents billets et pièces suisses) ou que vous avez sur vous (si vous n'avez pas de porte-monnaie)?»

Base: tous les sondés (1 967 personnes) et sondés de chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

Moment du relevé: début de la tenue du journal.

Source: BNS.

3.3 ÉVALUATION DES PROPRIÉTÉS DES MOYENS DE PAIEMENT

Lorsqu'il s'agit d'opter pour un moyen de paiement dans une situation donnée, les propriétés suivantes entrent en ligne de compte: la sécurité, l'acceptation, la facilité d'utilisation, la rapidité et les coûts liés au paiement. Les personnes interrogées lors de l'enquête étaient appelées à évaluer ces caractéristiques pour les moyens de paiement les plus répandus, à savoir l'argent liquide, la carte de débit, la carte de crédit et les applications de paiement.

Comme l'illustre le graphique 3.4, l'argent liquide obtient les meilleurs résultats dans quatre des cinq propriétés analysées, en particulier en termes d'acceptation et de coûts. Globalement, la carte de débit affiche aussi de bons, voire de très bons scores. Elle est moins bien notée que les espèces uniquement en ce qui concerne les coûts, mais est en revanche légèrement mieux classée en termes de sécurité. Cela pourrait tenir au fait que le numéraire peut être irrémédiablement perdu ou volé, tandis que dans une telle situation, le dommage est limité si la carte de débit est bloquée à temps. La troisième place est occupée par la carte de crédit, qui est nettement moins bien notée que les autres moyens de paiement en matière de coûts. Les applications de paiement enregistrent les moins bons résultats pour quatre des cinq propriétés. Il faut toutefois noter que plus de 50% des sondés – et même jusqu'à deux tiers d'entre eux pour certaines propriétés – n'ont pas évalué les applications de paiement. Cette omission s'explique vraisemblablement par le manque d'expérience avec ce mode de paiement relativement nouveau.

Afin de mettre en lumière l'utilité de certains moyens de paiement dans des situations données, les sondés devaient répondre à deux questions supplémentaires. Celles-ci permettent de déterminer si certains moyens de paiement sont évalués différemment en fonction de la situation ou

s'ils présentent une utilité supplémentaire allant au-delà de la transaction de paiement à proprement parler.

Concrètement, les sondés devaient indiquer le moyen de paiement qu'ils utilisent de préférence lorsqu'ils sont pressés. Comme le montre le graphique 3.5, une majorité privilégie l'argent liquide lorsque le temps presse, tandis qu'environ un tiers emploie une carte de débit dans de telles situations. Seule une petite partie des personnes interrogées indique opter pour une carte de crédit ou une application de paiement. Ce résultat correspond à celui obtenu lors de l'évaluation de la rapidité des différents moyens de paiement.

Par ailleurs, une nette majorité des sondés, soit près des deux tiers, indiquent que l'argent liquide est le moyen de paiement le mieux à même de les aider à garder une vue d'ensemble de leurs dépenses personnelles, clairement devant la carte de débit (voir graphique 3.6)⁸. Sous cet angle, l'argent liquide semble présenter une utilité allant au-delà de la fonction de paiement immédiate.

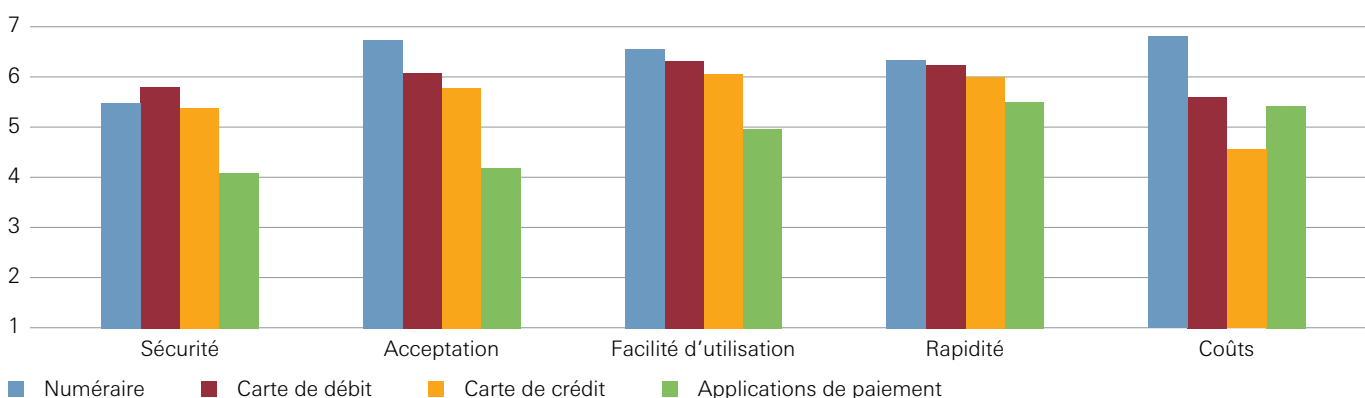
L'évaluation des propriétés des moyens de paiement en général, et en particulier du moyen privilégié pour les paiements dans des situations où le temps presse et pour le contrôle des dépenses, fait ressortir des différences importantes selon le type de payeurs: conformément à leur préférence, les payeurs en espèces recourent dans leur grande majorité à l'argent liquide lorsqu'ils sont pressés ou qu'ils veulent contrôler leurs dépenses, tandis que les

8 Ce constat concorde avec les résultats enregistrés lors d'enquêtes menées précédemment dans d'autres pays. Mais il existe aussi d'autres possibilités: les relevés de compte ou les applications de paiement permettent également de surveiller sans difficulté les dépenses effectuées à l'aide de moyens de paiement scripturaux. Voir par exemple à ce sujet Deutsche Bundesbank (2015), *Zahlungsverhalten in Deutschland 2014*, ainsi qu'Ulf von Kalckreuth, Tobias Schmidt et Helmut Stix (2014), «Using cash to monitor liquidity – implications for payments, currency demand and withdrawal behavior», *Journal of Money, Credit and Banking*, 46(8), pp 1753-1785.

Graphique 3.4

APPRÉCIATION DES PROPRIÉTÉS DE DIFFÉRENTS MOYENS DE PAIEMENT

Évaluation selon une échelle allant de 1 (très mauvais) à 7 (très bon)



Question: «Que pensez-vous des différents moyens de paiement relativement aux aspects suivants? Peu importe que vous en soyez propriétaire vous-même.»
 Base: tous les sondés (1 968 personnes).
 Source: BNS.

payeurs sans espèces privilégient clairement dans de tels cas des moyens de paiement scripturaux.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que les personnes interrogées évaluent les différents moyens de paiement conformément à leurs préférences générales en la matière. Cela tend à indiquer que la perception subjective de l'utilisateur influence le choix du moyen de paiement utilisé au point de vente. Le chapitre 4 étudie dans quelle mesure ces préférences et évaluations se reflètent dans les habitudes de paiement.

Qualité et sécurité des billets de banque

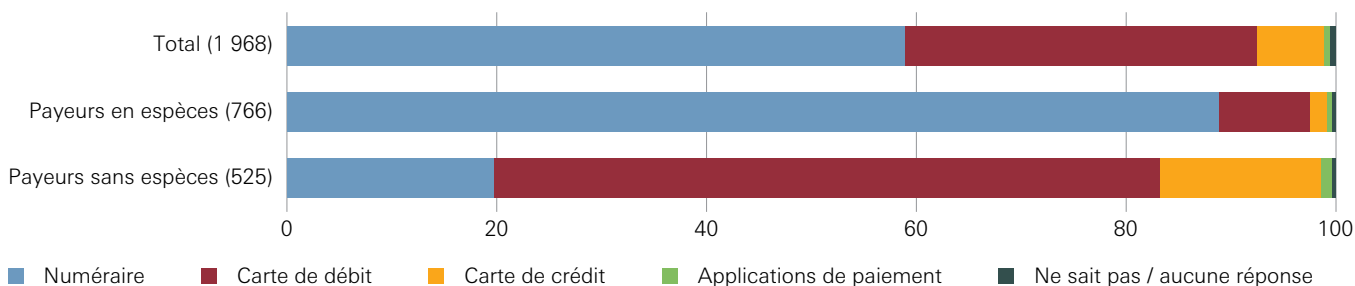
Lors de l'entretien, les participants ont également été priés d'évaluer la qualité et la sécurité des billets de banque suisses (8^e et 9^e séries de billets de banque). Ils ont été 87% à estimer que la qualité des billets de banque suisses est bonne ou excellente.

Parmi les personnes interrogées, 90% pensent que les billets de banque sont difficiles à falsifier. Cela explique pourquoi 86% des sondés ne vérifient que rarement, voire jamais, l'authenticité des billets qu'ils reçoivent. Si elles décident de procéder à une telle vérification, les personnes interrogées examinent le billet par transparence ou contrôlent au toucher que la sensation est la même que d'habitude. Près de la moitié des sondés considèrent que la vérification de l'authenticité d'un billet de banque est très simple ou plutôt simple, tandis que l'autre moitié estime que ce n'est pas si simple ou vraiment pas simple.

Graphique 3.5

PAIEMENT LORSQUE LE TEMPS PRESSE: MOYEN DE PAIEMENT PRIVILÉGIÉ SELON LE TYPE DE PAYEURS

Parts en % de la base concernée; selon les autoévaluations



Question: «Lequel de ces moyens de paiement préférez-vous utiliser quand vous êtes très pressé(e) de conclure un achat?»

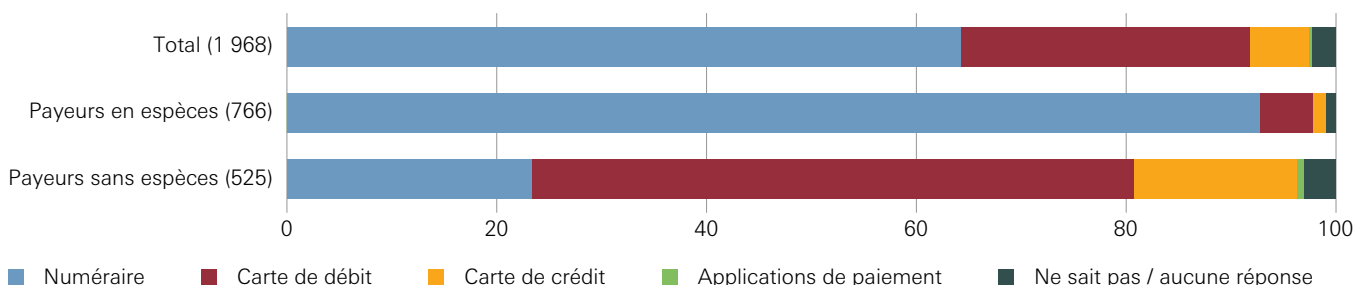
Base: sondés attribués au type de payeurs concerné (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

Graphique 3.6

CONTRÔLE DES DÉPENSES: MOYEN DE PAIEMENT PRIVILÉGIÉ SELON LE TYPE DE PAYEURS

Part en % de la base concernée; selon les autoévaluations



Question: «Lequel des moyens de paiement suivants vous aide le mieux à garder à l'esprit/le contrôle sur vos dépenses personnelles?»

Base: sondés attribués au type de payeurs concerné (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

L'essentiel en bref

- Les paiements saisis sont en moyenne de 41 francs, mais pour la plupart, ils sont inférieurs à 20 francs.
- Le numéraire est le moyen de paiement le plus utilisé par la population résidente (70% des paiements saisis); il est suivi de la carte de débit (22%) et de la carte de crédit (5%).
- Les nouveaux procédés de paiement (applications de paiement, paiements par cartes avec fonction sans contact) sont très peu utilisés.
- Si l'on considère les montants saisis, les paiements sans numéraire sont largement majoritaires (55% du volume des transactions).
- Les différents moyens de paiement se complètent mutuellement: le numéraire joue un rôle essentiel pour les faibles montants, la carte de débit, pour les montants moyens, et la carte de crédit, pour les montants importants.
- Le lieu du paiement a une influence sur le choix du moyen de paiement. Dans le même temps, l'évaluation subjective de la plus ou moins grande simplicité d'un processus de paiement est un critère décisif.
- La liberté de choix est garantie grâce à une disponibilité satisfaisante de l'argent liquide et à une acceptation élevée des moyens de paiement sans numéraire dans la majorité des lieux de paiement.
- Les ménages sont globalement très satisfaits de la diversité des possibilités de paiement qui existe actuellement.
- Les différences connues dans les habitudes de paiement entre tranches d'âges et niveaux de revenus sont également observables en Suisse.

Le chapitre 3 a présenté les moyens de paiement utilisés par la population résidente et l'évaluation que cette dernière en fait. Le présent chapitre, quant à lui, décrit les habitudes de paiement et l'importance des différents moyens de paiement. Il traite aussi des facteurs pouvant influencer le choix des moyens de paiement.

Les questions auxquelles ce chapitre s'intéresse sont les suivantes: comment les ménages résidents effectuent-ils leurs paiements, et quelle est l'influence de facteurs tels que le montant et le lieu du paiement sur les habitudes de paiement (voir chapitre 4.1)? Dans quelle mesure les différences dans les habitudes de paiement peuvent-elles s'expliquer par des facteurs sociodémographiques (voir chapitre 4.2)? Quelles sont les principales raisons du choix d'un moyen de paiement (voir chapitre 4.3)? Enfin, le chapitre 4.4 présente brièvement les habitudes de paiement que les personnes interrogées s'attendent à avoir à l'avenir.

L'évaluation repose principalement sur les données provenant du journal des paiements tenu par les ménages¹. Elle se base sur 1968 journaux des paiements dans lesquels ont été enregistrées 22 689 transactions pour un montant total de 919 305,60 francs, les paiements récurrents n'ayant pas dû être saisis². L'évaluation des données figurant dans les journaux des paiements est complétée ponctuellement par des éléments provenant de l'autoévaluation des personnes interrogées. Dans de tels cas, il n'est pas possible de distinguer rigoureusement les paiements récurrents des autres paiements.

4.1 APERÇU DES HABITUDES DE PAIEMENT

Les données des journaux des paiements font apparaître 1,65 paiement par jour et par personne ainsi qu'un montant moyen d'environ 41 francs par transaction (voir tableau 4.1). Près de 60% des transactions concernent des paiements inférieurs à 20 francs, et 2% seulement portent sur des montants supérieurs à 200 francs (voir graphique 4.2).

¹ Il s'agissait de saisir les données concernant le moyen de paiement, le montant et le lieu du paiement. Dans certains cas, il manque l'une ou l'autre de ces données. Les évaluations ci-après reposent par conséquent, suivant la question, sur des bases différentes. Pour chaque cas, la base concernée est indiquée dans les tableaux et les graphiques.

² Les paiements récurrents des ménages (loyers, primes d'assurances, etc.) n'ont été saisis dans le journal des paiements qu'une seule fois, de manière agrégée et sous forme de poste global mensuel. Le montant global qui en résulte, pour toutes les personnes interrogées, est du même ordre de grandeur qu'une extrapolation sur une base mensuelle des paiements non récurrents qui ont été consignés (environ 14 milliards de francs).

Parmi les paiements non récurrents saisis par les ménages résidents, le numéraire est largement dominant en termes de nombre de transactions (part de 70%, voir graphique 4.1), mais les moyens de paiement sans espèces l'emportent en termes de montants des transactions (55% du total). La carte de débit vient ensuite. Elle est le moyen de paiement scriptural le plus utilisé, en ce qui concerne tant le nombre des transactions (22%) que le montant de ces dernières (29%). Les cartes de crédit arrivent en troisième position avec 5% des transactions et 10% des montants réglés. Tous les autres instruments et procédés de paiement sont moins utilisés: les virements par e-banking correspondent à près de 8% des montants des transactions, les paiements par Internet, tels que PayPal, à 3%, et les paiements au guichet de la Poste (en numéraire ou par carte), à 2%. Les applications de paiement sont par contre très peu utilisées, tant sous l'angle du nombre des transactions que sous celui des montants payés. Cela pourrait être imputable au fait que ce mode de paiement est jusqu'ici relativement peu répandu (voir chapitre 3)³.

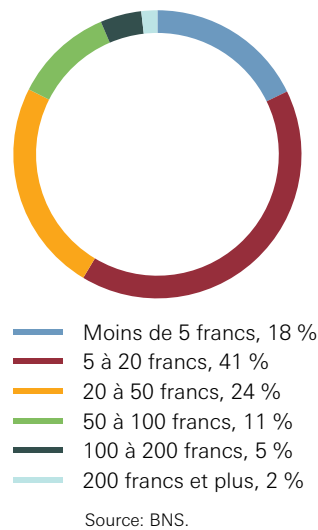
Les parts plutôt marginales (transactions et montants) des virements par e-banking et des versements au guichet de la Poste s'expliquent par le fait que ces modes de paiement pourraient surtout être importants pour les paiements récurrents, lesquels n'apparaissent pas dans le journal des paiements. Si l'on considère l'ensemble des paiements effectués par les ménages, la part des virements par e-banking et des paiements réglés au guichet de la Poste devrait être plus élevée. En témoignage également le fait

³ Il ressort d'une extrapolation sur la base des montants indiqués que la population résidente âgée de 15 ans ou plus effectue chaque année des paiements non récurrents à hauteur de 175 milliards de francs au total, dont 80 milliards en numéraire et environ 50 milliards au moyen de cartes de débit. Ce résultat confirme les estimations afférentes à l'utilisation des moyens de paiement en Suisse. Voir par exemple BAKBASEL (2016) *Analyse des Schweizer Zahlungsverkehrs zuhanden des Bundesamts für Kommunikation (BAKOM)*, www.bakom.admin.ch, Post und Presseförderung/Evaluation/BAKBASEL Analyse des Schweizer Zahlungsverkehrs, ainsi que Tobias Trütsch (2017), «Les cartes bancaires évincent l'argent liquide», *La vie économique*, 8-9/2017, pp 10-13.

Graphique 4.2

PAIEMENTS PAR TRANCHE DE MONTANTS

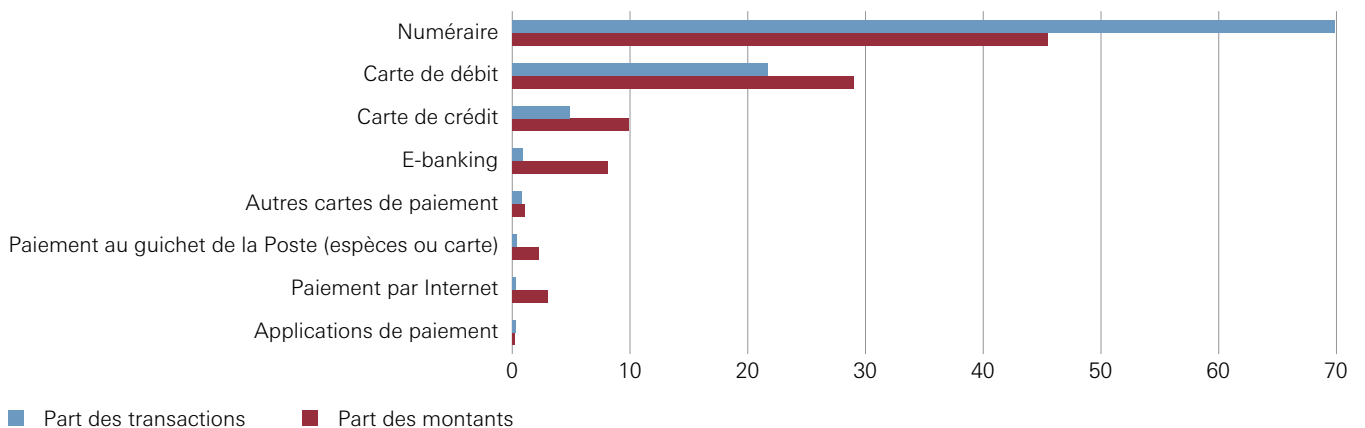
Répartition, en % de la base; selon les journaux



Graphique 4.1

PARTS DES TRANSACTIONS ET DES MONTANTS PAR MOYEN DE PAIEMENT

Répartition, en % de la base; selon les journaux

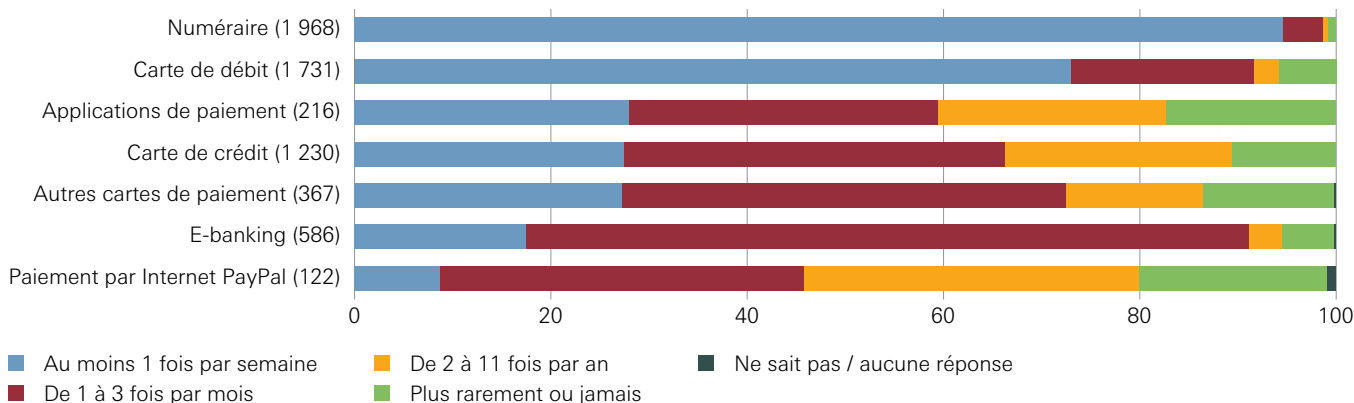


Base: 22 517 transactions (part des transactions) pour un montant total de 916 617 francs (part des montants).
Source: BNS.

Graphique 4.3

FRÉQUENCE D'UTILISATION DU NUMÉRAIRE ET DES MOYENS DE PAIEMENT SANS NUMÉRAIRE

Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations

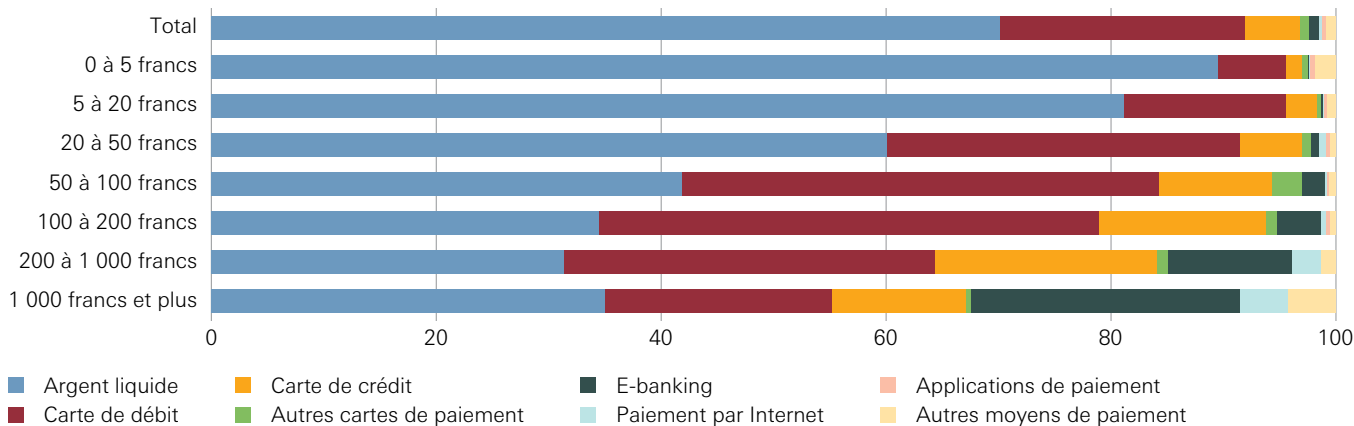


Question: «A quelle fréquence utilisez-vous en général les moyens de paiement suivants?»
 Base: sondés disposant des moyens de paiement indiqués (voir intitulé des barres).
 Source: BNS.

Graphique 4.4

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT ET PAR TRANCHE DE MONTANTS

Parts en % dans les différentes tranches de montants concernées; selon les journaux

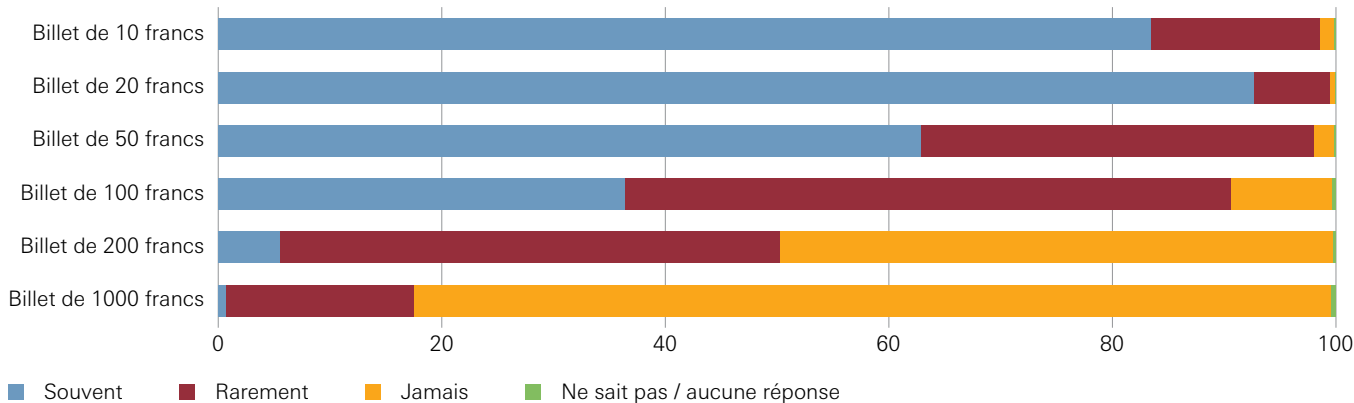


Base: 22 517 transactions pour une valeur totale de 916 617 francs (Total) et transactions par tranche de montants (voir intitulé des barres).
 Source: BNS.

Graphique 4.5

FRÉQUENCE D'UTILISATION DES DIFFÉRENTES COUPURES

Répartition, en % de la base; selon les autoévaluations



Question: «Si vous payez avec de l'argent liquide au quotidien, à quelle fréquence utilisez-vous les billets suivants?»
 Base: sondés utilisant de l'argent liquide à des fins de paiement (1 963 personnes).
 Source: BNS.

que la médiane des dépenses mensuelles agrégées indiquées par les personnes interrogées pour des paiements récurrents est comprise entre 1 500 et 2 000 francs⁴.

Non seulement le numéraire et la carte de débit représentent une part importante dans le volume des transactions effectuées, mais ils sont aussi fréquemment utilisés (voir graphique 4.3). Les personnes interrogées déclarent s'en servir en moyenne plusieurs fois par semaine. Le numéraire est utilisé au moins une fois par semaine par presque toutes les personnes interrogées, et la carte de débit, par trois personnes sur quatre. Les parts correspondantes sont nettement plus faibles pour la carte de crédit et les autres moyens de paiement sans numéraire, moins répandus. Tous groupes sociodémographiques confondus, le numéraire est très souvent utilisé pour les paiements. Du côté des cartes de débit et de crédit, on constate par contre des écarts sensibles, selon le groupe, par rapport à la fréquence d'utilisation moyenne (voir chapitre 4.2).

4.1.1 RÔLE DU MONTANT DU PAIEMENT

Les différences entre les parts des moyens de paiement en termes de transactions et de montants suggèrent que le montant joue un rôle dans le choix du moyen de paiement.

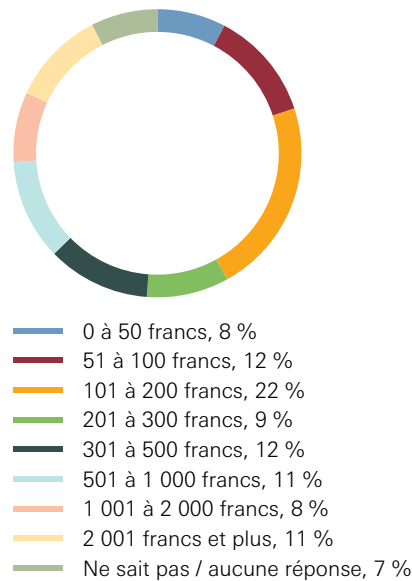
Cette hypothèse est confirmée par les données des journaux des paiements concernant la répartition des transactions par moyen de paiement et par tranche de montants (voir graphique 4.4). Ainsi, le numéraire est dans l'ensemble souvent utilisé, mais sa part est supérieure à la moyenne surtout pour les montants de moins de 20 francs. Dans la tranche des montants entre 50 et 200 francs, une part considérable des transactions est effectuée avec des cartes de débit. Au-delà de 200 francs, les parts des cartes de crédit et de l'e-banking augmentent. Il faut relever que la part du numéraire dans les tranches de montants supérieurs à 100 francs reste pratiquement stable, mais aussi que 35% des paiements non récurrents de plus de 1 000 francs sont réglés en espèces. Il est à cet égard déterminant que, dans les tranches de montants les plus élevées, les paiements effectués en espèces aux guichets de la Poste sont très importants. Si l'on fait abstraction de ces paiements, la part du numéraire dans la tranche supérieure à 1 000 francs s'établit à 27%.

Le recours dans l'ensemble largement répandu au numéraire pour le paiement de petits montants concorde avec l'autoévaluation d'une nette majorité des personnes interrogées, qui affirment utiliser fréquemment les trois plus petites coupures (billets de 10, de 20 et de 50 francs) pour leurs paiements en espèces (voir graphique 4.5). Les deux plus petites coupures en particulier sont très utilisées par tous les groupes de la population. Les deux plus grosses coupures (billets de 200 et de 1000 francs) le sont bien plus rarement, et parfois très diversement selon le

Graphique 4.6

MONTANT LE PLUS ÉLEVÉ PAYÉ AVEC DU NUMÉRAIRE

Répartition par tranche de montants, en % de la base; selon les autoévaluations



Question: «Quel est le montant le plus élevé que vous avez payé au cours des 12 derniers mois avec de l'argent liquide?»

Base: sondés utilisant de l'argent liquide à des fins de paiement (1 963 personnes).

Source: BNS.

groupe sociodémographique (voir chapitre 5). Le billet de 100 francs joue un rôle intermédiaire, étant donné que près de 36% de la population déclare s'en servir fréquemment.

L'influence du montant sur le choix du moyen de paiement est également visible dans la médiane de chacun des moyens de paiement⁵. Dans les journaux des paiements, la moitié des paiements effectués par des applications de paiement portent sur des montants inférieurs à 10 francs. Les paiements en numéraire présentent la deuxième plus basse médiane, à savoir 12 francs. Pour tous les autres moyens de paiement, la médiane est nettement plus élevée: environ trois fois plus pour la carte de débit dépourvue de la fonction sans contact (34 francs) et les paiements par Internet (38 francs), cinq fois plus pour la carte de crédit dépourvue de la fonction sans contact (60 francs), et encore plus pour les paiements effectués au guichet de la Poste (en espèces et par carte) et les virements par e-banking (respectivement 77 francs et 93 francs).

Il faut en outre relever ici la grande diversité des montants que les personnes interrogées déclarent avoir réglés en espèces. La moitié d'entre elles indique ainsi que le montant le plus élevé payé en espèces au cours des douze derniers mois était inférieur à 300 francs (voir graphique 4.6). Pour une personne sur cinq, le montant le plus élevé réglé en numéraire est inférieur à 100 francs.

4 Du fait de la formulation de la question, il n'est pas possible d'indiquer ici une moyenne arithmétique.

5 On se base ici sur la médiane afin d'éviter des distorsions du fait de montants inhabituels réglés avec des moyens de paiement peu utilisés.

Tableau 4.1

JOURNAL DES PAIEMENTS: APERÇU DES TRANSACTIONS SAISIES

Selon les journaux

	Nombre de transactions	Nombre moyen de transactions par jour et par personne	Montant moyen par transaction
Total			
Total	22 689	1,65	40,50
Sexe			
Masculin	11 383	1,69	40,45
Féminin	11 306	1,61	40,55
Age			
15 à 34 ans	6 259	1,51	32,30
35 à 54 ans	8 600	1,73	40,15
55 ans et plus	7 830	1,68	47,50
Région linguistique			
Suisse alémanique	16 020	1,63	40,25
Suisse romande	5 567	1,70	41,95
Tessin	1 102	1,62	37,20
Type d'habitat			
Ville	14 824	1,70	37,75
Agglomération	4 672	1,61	50,25
Campagne	3 193	1,48	39,05
Niveau de formation			
Degré tertiaire	5 600	1,83	45,45
Degré secondaire II	13 998	1,62	39,15
Scolarité obligatoire	2 819	1,50	37,25
Revenu mensuel du ménage			
Moins de 4 000 francs	4 986	1,59	32,65
4 000 à 5 999 francs	4 816	1,71	41,35
6 000 à 7 999 francs	4 028	1,70	40,05
8 000 à 9 999 francs	2 691	1,72	38,20
10 000 francs et plus	2 617	1,75	49,55
Statut d'activité			
Personne active occupée	14 041	1,73	39,90
Personne au chômage	1 311	1,53	39,75
Personne en formation	1 617	1,32	18,55
Personne à la retraite	4 256	1,62	52,10

Source: BNS.

À l'autre extrémité, 4% des sondés déclarent avoir payé en espèces un montant supérieur à 5 000 francs.

4.1.2 RÔLE DU LIEU DU PAIEMENT

Les habitudes de paiement sont également influencées par le lieu du paiement. Les graphiques 4.7 et 4.8 l'illustrent au moyen de lieux de paiement choisis et sur la base des données tirées des journaux des paiements.

Le graphique 4.7 montre que les paiements sont effectués le plus souvent pour les dépenses de consommation courante. Ces paiements représentent 35% du montant total des transactions saisies dans le journal des paiements. Près d'un quart des transactions et 13% des montants payés reviennent au poste «Repas et boissons à l'extérieur». Tous les autres lieux de paiement enregistrent une fréquence d'utilisation moins forte: paiements à des distributeurs automatiques (par exemple pour des snacks ou des boissons) ainsi qu'à des stations-service

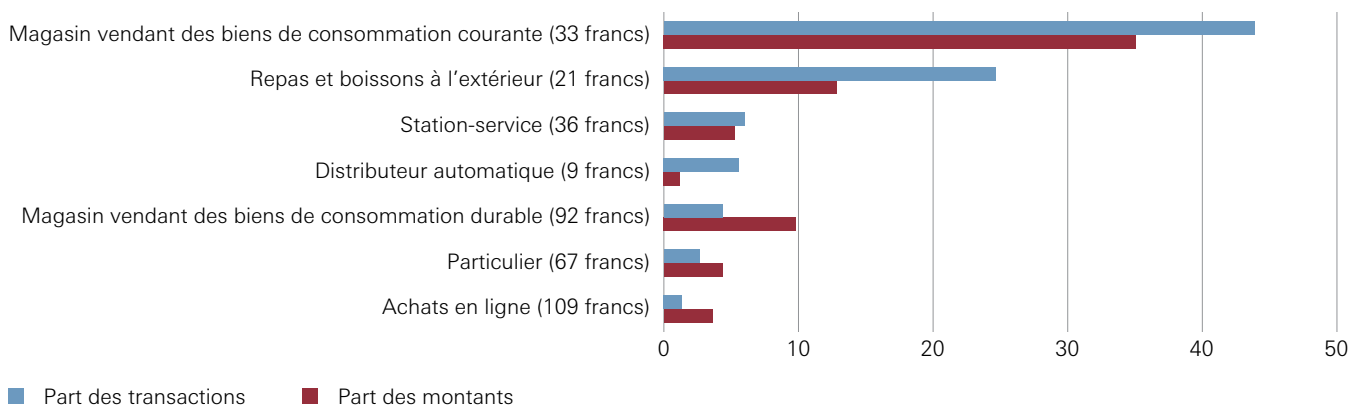
(respectivement 6% des transactions), les montants dépensés aux stations-service étant, comme on pouvait s'y attendre, nettement supérieurs (5%) à ceux dépensés aux distributeurs automatiques (1%). Cela résulte du prix de détail par nature bas du produit acheté à ce dernier lieu de paiement. Par contre, la part des paiements effectués à certains points de vente, tels que les commerces de biens de consommation durable ou les achats en ligne, est nettement plus importante dans le total des montants que dans le nombre total des transactions. Cela peut s'expliquer par le fait que des montants plus élevés sont payés à ces points de vente.

Le graphique 4.8 montre des différences sensibles en ce qui concerne l'utilisation des divers moyens de paiement selon le lieu du paiement. Ainsi, les parts respectives de chacun des moyens de paiement utilisés pour les dépenses de consommation courante reflètent pratiquement la moyenne des parts tous lieux confondus. Il en va

Graphique 4.7

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS ET DES MONTANTS PAR LIEU DE PAIEMENT

Répartition, en % de la base concernée; selon les journaux

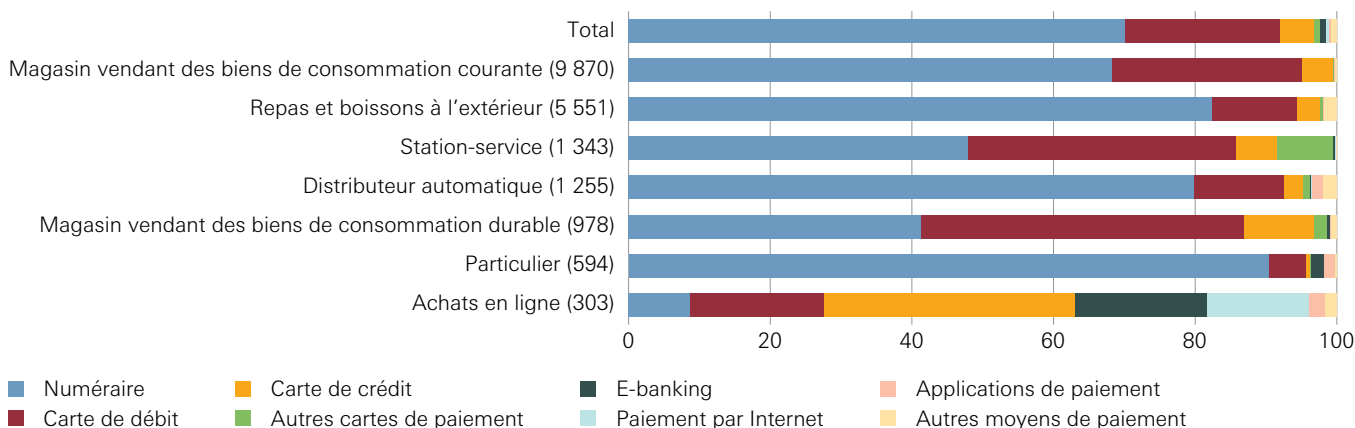


Base: 22 495 transactions (part des transactions) pour un montant total de 915 948 francs (part des montants).
Entre parenthèses: montant moyen du paiement pour chacun des lieux de paiement.
Source: BNS.

Graphique 4.8

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN ET LIEU DE PAIEMENT

Répartition, en % de la base concernée; selon les journaux



Base: 22 509 transactions (Total) et transactions selon le lieu de paiement (voir intitulé des barres).
Source: BNS.

autrement pour les repas et boissons à l'extérieur, de même que pour les paiements à des distributeurs automatiques ou à des particuliers. La part de l'argent liquide est alors supérieure de 70% à la moyenne. A l'inverse, la part des cartes de débit est plus élevée pour les paiements effectués dans des stations-service ou dans des magasins vendant des biens de consommation durable. Dans ces derniers, la part des cartes de crédit est bien plus importante que dans la moyenne de tous les autres lieux de paiement, tandis que dans les stations-service, les cartes spécifiques à l'enseigne concernée jouent également un rôle. Pour les achats en ligne et à des automates ou pour les paiements à des particuliers, les applications de paiement revêtent une certaine importance, même si l'utilisation de ce nouveau mode de paiement demeure très modeste.

C'est dans les achats en ligne que les parts des différents moyens de paiement s'écartent le plus notablement de la moyenne: représentant plus d'un tiers des paiements en ligne, la carte de crédit est clairement le moyen le plus utilisé; elle est suivie de la carte de débit et du virement par e-banking. Comme on pouvait s'y attendre, d'autres procédés de paiement par Internet sont également utilisés. De même, la part bien plus faible des paiements en liquide ou par carte de débit n'est guère étonnante, dans la mesure où ces moyens de paiement ne sont acceptés que de manière limitée sur Internet. Cependant, l'argent liquide compte pour 9% des achats en ligne, par exemple pour les achats sur facture réglés ensuite en numéraire au guichet de la Poste, ou encore lors de commandes en ligne qui sont retirées en magasin contre paiement en espèces.

4.1.3 RÉSUMÉ SUR LE RÔLE DES DIFFÉRENTS FACTEURS

Dans l'ensemble, les résultats ci-dessus permettent de tirer deux conclusions. Ils indiquent d'une part que le montant du paiement a une influence sur le choix du moyen de paiement; il se pourrait que ce montant joue un rôle dans l'arbitrage entre sécurité et confort. Alors que des considérations afférentes à la sécurité pourraient prédominer pour les montants plus élevés, la simplicité et la rapidité du processus de paiement sont susceptibles de jouer un rôle central dans le cas de montants plus modestes. Cette hypothèse est confirmée par l'avis des personnes interrogées sur les propriétés du numéraire et des moyens de paiement sans espèces (voir chapitre 3).

D'autre part, il apparaît que le choix du moyen de paiement est influencé par le lieu du paiement. Un nombre important des paiements non récurrents sont effectués dans des lieux où la population résidente utilise souvent le numéraire. Or ces lieux sont également caractérisés par des paiements de montants plutôt faibles en moyenne. Ces résultats expliquent l'importance globalement élevée du numéraire en tant que moyen de paiement pour les transactions non récurrentes.

Habitudes de paiement à l'étranger

L'enquête est axée sur les habitudes de paiement dans la vie quotidienne et porte donc principalement sur les paiements effectués en Suisse (ou depuis la Suisse pour ce qui concerne les achats en ligne). En complément, l'enquête s'intéresse également aux habitudes de paiement des personnes interrogées lorsqu'elles se trouvent à l'étranger.

Selon l'autoévaluation de ces dernières, 52% des paiements à l'étranger sont effectués en liquide, soit une proportion inférieure à celle de 70% qui ressort des journaux des paiements pour l'ensemble des paiements non récurrents. Cette différence peut découler du fait que les personnes interrogées transportent moins d'argent liquide lorsqu'elles se trouvent à l'étranger, par exemple pour des raisons de sécurité ou pour éviter de conserver des espèces en monnaie étrangère inutilisables une fois qu'elles seront rentrées en Suisse. Il n'est toutefois pas possible de déterminer clairement la cause de ce phénomène sur la base des données de l'enquête.

Les personnes interrogées affirment utiliser bien plus souvent leur carte de crédit à l'étranger qu'en Suisse (25%), mais bien moins souvent leur carte de débit (13%). Cette préférence peut s'expliquer par le fait que les cartes de crédit des principaux émetteurs sont bien plus largement acceptées à l'échelle internationale que les cartes de débit d'émetteurs suisses.

4.2 CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES INFLUANT SUR LES HABITUDES DE PAIEMENT

Tant les données tirées des journaux des paiements que les autoévaluations révèlent des différences parfois importantes dans les habitudes de paiement des divers groupes sociodémographiques⁶. La situation d'ensemble correspond largement à celle que font apparaître les modèles connus à l'échelle internationale. La Suisse présente toutefois une spécificité dans ses différences régionales.

L'âge des personnes interrogées a une grande influence sur les habitudes de paiement. Par rapport à la moyenne de l'échantillon, les personnes âgées de 55 ans et plus effectuent une part plus importante de leurs paiements en liquide, tandis que le groupe le plus jeune présente une préférence plus marquée pour la carte de débit (voir graphique 4.9). Toutes tranches d'âges confondues, on constate toutefois qu'une part considérable des transactions a lieu en liquide. C'est par exemple le cas des deux tiers des paiements chez les 15 à 34 ans. En outre, les plus jeunes effectuent des paiements pour des montants bien moins importants que la moyenne des autres groupes, ce qui tient sans doute principalement aux revenus plus faibles. Quant aux personnes de 55 ans ou plus, le montant moyen de leurs paiements est bien plus élevé que la moyenne (voir tableau 4.1).

6 L'annexe 2 présente en détail les groupes sociodémographiques et leurs particularités.

On constate par ailleurs que les habitudes de paiement sont fortement influencées par le niveau du revenu des ménages. Plus celui-ci est élevé, plus le nombre de transactions, le montant moyen de ces dernières et la part ainsi que la fréquence d'utilisation des cartes de débit et de crédit ont tendance à croître (voir graphiques 4.9 à 4.11 et tableau 4.1). Les différences sont particulièrement fortes entre les personnes faisant partie de ménages ayant un revenu mensuel de 10 000 francs ou plus et celles vivant dans des ménages dont le revenu mensuel est égal ou inférieur à 4 000 francs. Par exemple, seules 15% des personnes vivant dans les ménages aux revenus les plus bas et titulaires d'une carte de crédit affirment utiliser celle-ci au moins une fois par semaine, contre 40% chez les personnes faisant partie des ménages disposant des revenus les plus élevés.

Des différences apparaissent, au moins ponctuellement, en fonction du sexe, du statut d'activité et du type d'habitat.

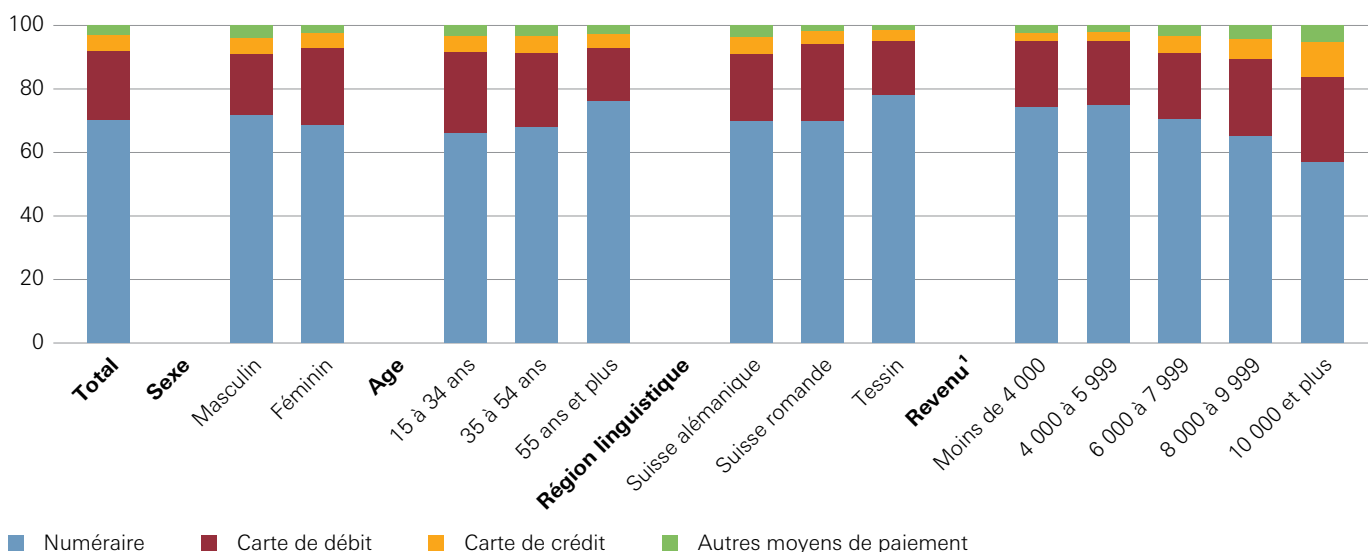
Si la part des différents moyens de paiement et le montant moyen par paiement sont à peu près identiques pour les deux sexes, la fréquence d'utilisation des moyens de paiement varie. Les femmes effectuent moins souvent des paiements que les hommes et se servent plus souvent de la carte de débit. Les hommes, quant à eux, utilisent davantage la carte de crédit (voir graphiques 4.10 et 4.11). En outre, la part du numéraire dans les paiements effectués par les femmes est plus élevée que chez les hommes.

Si l'on considère le statut d'activité, on constate que les personnes en formation et les retraités se détachent de la moyenne des personnes interrogées (voir tableau 4.1). Les personnes en formation effectuent bien moins de

Graphique 4.9

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Répartition, en % de la base concernée; selon les journaux



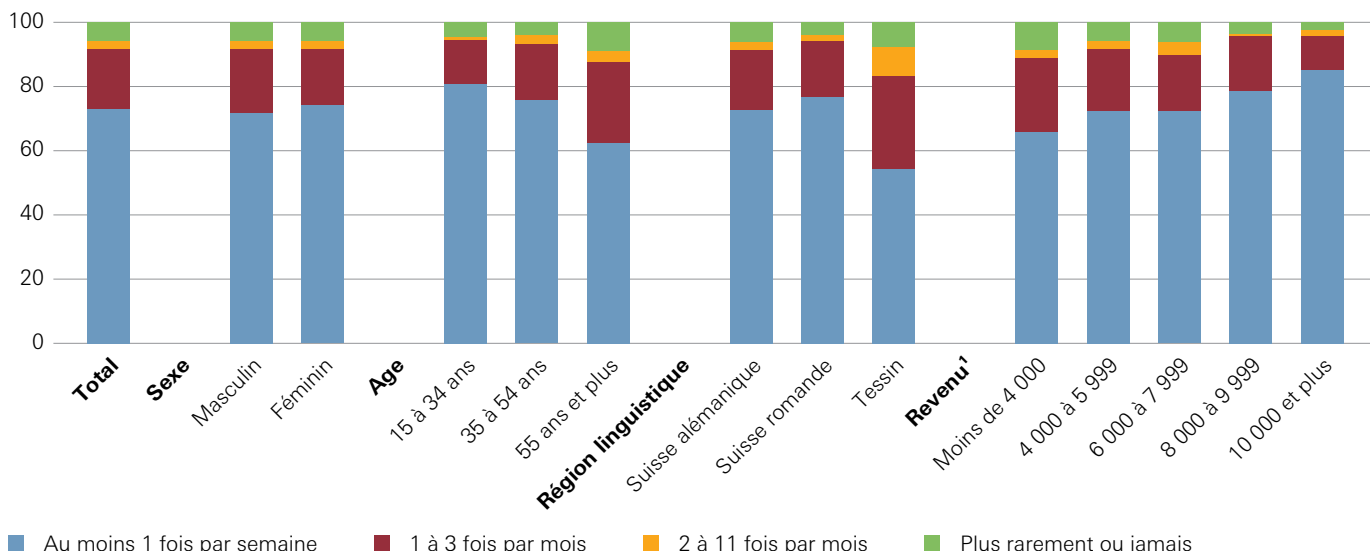
1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Base: 22 532 transactions et nombre de transactions pour chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

Source: BNS.

FRÉQUENCE D'UTILISATION SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES: CARTE DE DÉBIT

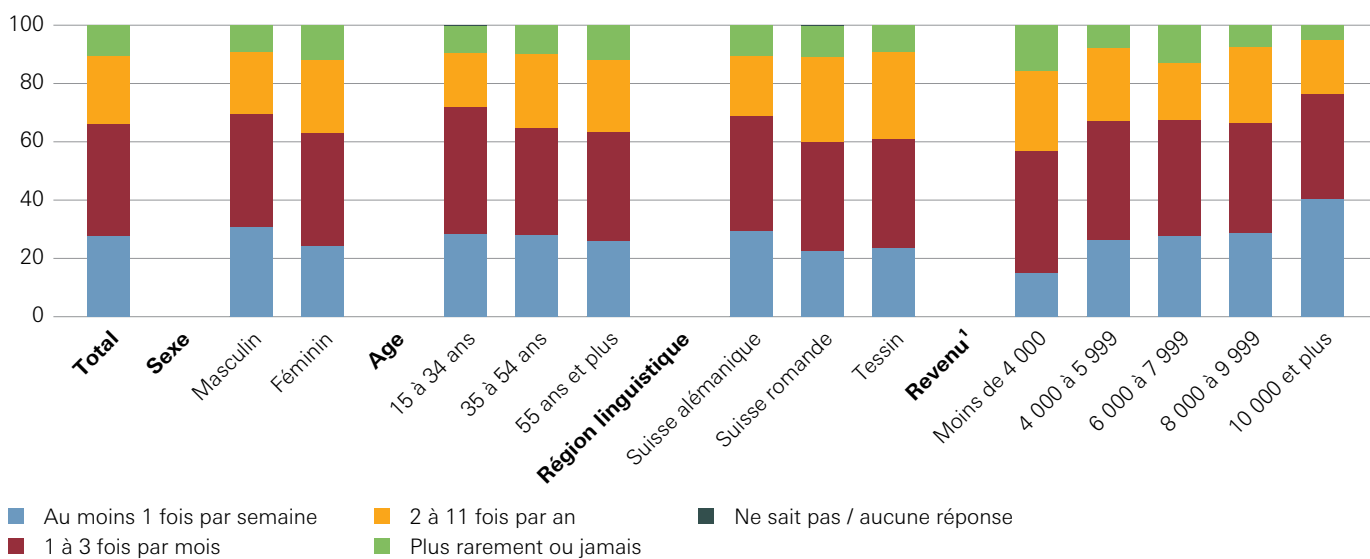
Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations



1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.
 Question: «A quelle fréquence payez-vous avec une carte de débit?»
 Base: sondés en possession d'une carte de débit, dans l'ensemble (total: 1 731 personnes) et dans chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).
 Source: BNS.

FRÉQUENCE D'UTILISATION SELON LES CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES: CARTE DE CRÉDIT

Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations



1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.
 Question: «A quelle fréquence payez-vous avec une carte de crédit?»
 Base: sondés en possession d'une carte de crédit, dans l'ensemble (total: 1 230 personnes) et dans chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).
 Source: BNS.

paiements, et elles le font pour des montants notablement inférieurs à la moyenne – moins de 19 francs par transaction –, ce qui est clairement dû au niveau de leur revenu et de leur patrimoine. Les retraités, par contre, effectuent des paiements pour des montants bien plus élevés que la moyenne, et paient nettement plus souvent en liquide. Ce dernier aspect traduit le fait que le type «payeurs en espèces» est plus fortement représenté parmi les retraités.

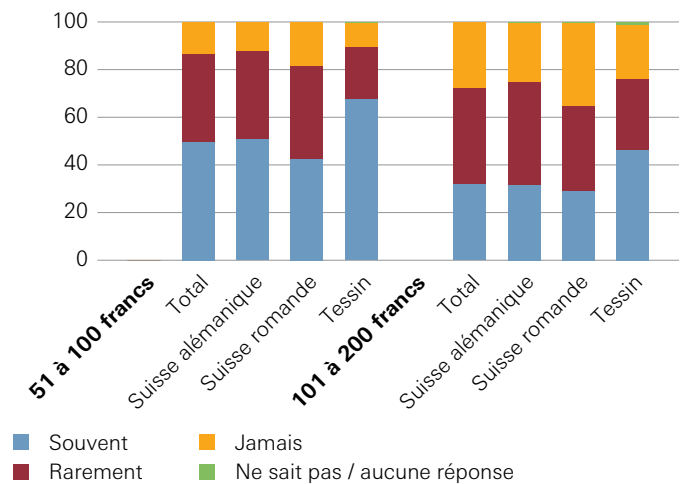
Quant au type d'habitat, il a aussi une influence sur le montant moyen et sur la fréquence des paiements (voir tableau 4.1). Les citoyens, qui constituent la majorité de l'échantillon, effectuent un peu plus de paiements que la moyenne, et les personnes vivant en milieu rural, nettement moins. C'est chez les personnes habitant en agglomération que les montants moyens les plus élevés sont enregistrés, ce qui devrait être lié au fait que ces personnes vivent dans un ménage disposant d'un revenu plus élevé. Concernant la part de l'argent liquide et des moyens de paiement sans numéraire, le type d'habitat ne fait apparaître que des différences minimales. Cela peut signifier que la Suisse dispose d'une infrastructure sûre et efficace pour le trafic des paiements, largement intégrée sur tout le territoire, tous types d'habitat confondus.

La Suisse affiche des différences régionales marquées qui lui sont propres. Ainsi, on constate une préférence plus forte pour le numéraire au Tessin, où il représente quelque 80% des paiements de la population résidente (voir graphique 4.9). Cette préférence apparaît aussi dans le fait que les personnes domiciliées au Tessin indiquent utiliser des espèces également pour le paiement de montants élevés (voir graphique 4.12). Deux habitants du canton sur trois affirment payer des montants compris entre 51 et 100 francs la plupart du temps ou toujours en liquide. Et ils sont encore près d'un sur deux à le faire pour les montants de 101 à 200 francs, alors que les payeurs en espèces ne sont qu'un sur trois en moyenne au niveau national pour ces montants. En revanche, la Suisse romande et la Suisse alémanique ne présentent pas d'écart notable par rapport à la moyenne des habitudes de paiement au niveau national. Une première analyse indique que la pyramide des âges et la répartition des revenus ne fournissent pas d'explication suffisante de la différence observée entre le Tessin et les autres régions linguistiques. Il est donc probable que des facteurs culturels interviennent également. Toutefois, il n'est pas possible de clarifier davantage cet aspect dans le cadre du présent rapport.

Graphique 4.12

FRÉQUENCE D'UTILISATION DU NUMÉRAIRE PAR TRANCHE DE MONTANTS

Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations



Question: «A quelle fréquence payez-vous en liquide des montants compris entre 51 et 100 francs, et entre 101 et 200 francs?»
 Base: sondés utilisant de l'argent liquide à des fins de paiement, dans l'ensemble (total: 1 963 personnes) et dans chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).
 Source: BNS.

4.3 MOTIFS DÉTERMINANT LE CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

Quels sont les motifs qui déterminent les habitudes de paiement et expliquent les différences parfois marquées dans le choix des moyens de paiement en fonction du montant et du lieu?

Les résultats de l'enquête font apparaître deux facteurs principaux. D'abord, il semble que le lieu du paiement joue un rôle très important dans le choix du moyen de paiement, le critère déterminant étant l'estimation de la simplicité du processus de paiement. Interviennent ensuite des préférences et habitudes individuelles.

Toutefois, les deux facteurs ne peuvent jouer un rôle important que si les moyens de paiement sans numéraire sont largement acceptés et que l'argent liquide est immédiatement disponible. Ces deux éléments sont en effet la condition d'une véritable liberté de choix sur chaque point de vente et dans chaque situation de paiement spécifique. C'est pourquoi la section suivante étudiera dans quelle mesure ces conditions sont satisfaites.

4.3.1 ACCEPTATION ET DISPONIBILITÉ: LES DEUX CONDITIONS DE LA LIBERTÉ DE CHOIX

Les journaux des paiements montrent que l'acceptation des moyens de paiement sans numéraire et la disponibilité du numéraire ne jouent qu'un rôle limité en Suisse⁷. Pour près des deux tiers des paiements effectués en liquide, il aurait également été possible de régler sans espèces. Si on ajoute à ces paiements ceux effectivement réalisés sans numéraire, on peut affirmer que dans plus de 80% des cas, la question de l'acceptation des moyens de paiement sans numéraire n'est pas un facteur déterminant dans le choix du moyen de paiement. Néanmoins, comme on pouvait s'y attendre, des différences nettes apparaissent en fonction du lieu du paiement. Ainsi, il est en grande partie possible de payer sans numéraire dans les magasins vendant des biens de consommation courante et dans des stations-service. A l'inverse, les paiements à des particuliers et ceux relatifs à des prestations à domicile ne peuvent être effectués sans numéraire que de manière très limitée. Il en va de même des achats en ligne, pour lesquels la population résidente recourt majoritairement à la carte de crédit (voir chapitre 4.1.2). Comme critère de choix de ce moyen de paiement, les personnes interrogées citent, plus souvent que pour les autres lieux de paiement, l'acceptation (voir graphique 4.13).

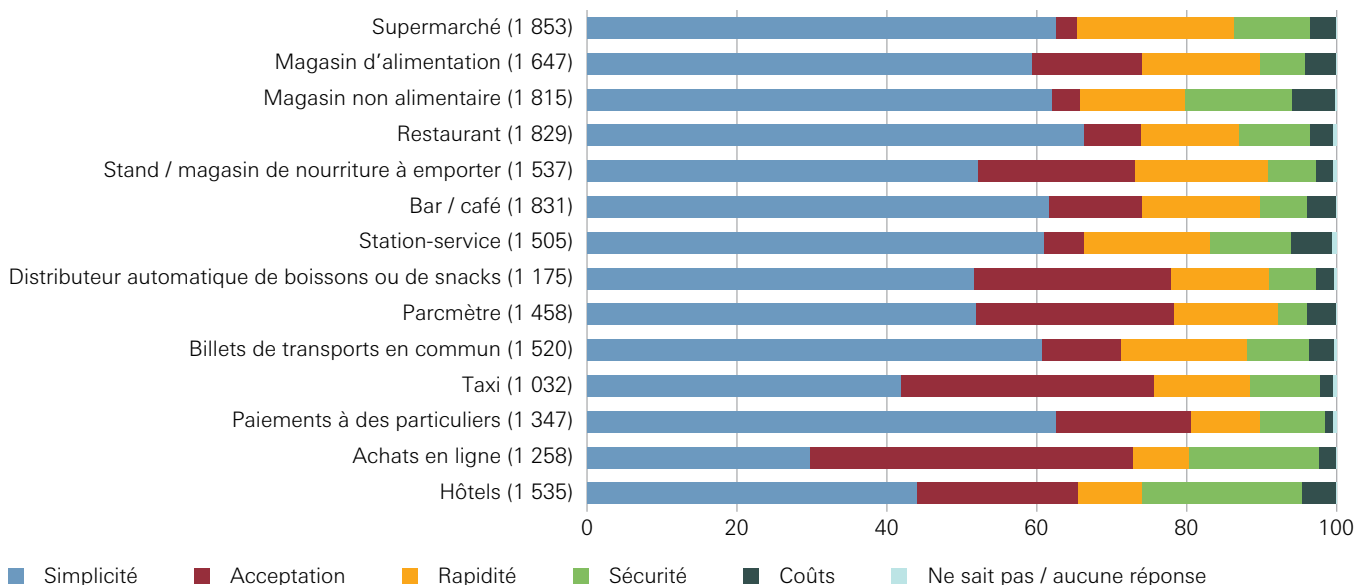
Les éléments notés dans les journaux des paiements indiquent toutefois qu'un moyen de paiement sans

⁷ Afin d'examiner cet aspect, il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer pour chaque entrée du journal des paiements les autres modes de paiement acceptés. Dans le cas d'un paiement en liquide, elles devaient noter si des moyens de paiement sans numéraire auraient également été acceptés. Dans le cas d'un paiement sans numéraire, elles devaient indiquer si elles avaient sur elles suffisamment d'argent liquide pour payer en espèces.

Graphique 4.13

CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT PAR LIEU DE PAIEMENT: RAISON PRÉPONDÉRANTE

Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations



Question: «Pourquoi exactement utilisez-vous le plus souvent le moyen de paiement indiqué à ce point de vente?»

Base: sondés payant sur le lieu de paiement indiqué (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

numéraire n'est pas simplement utilisé lorsque la personne ne dispose pas de suffisamment d'espèces, mais il l'est surtout dans des situations dans lesquelles cela semble opportun malgré la disponibilité de numéraire en quantité suffisante. Cet aspect est confirmé par le fait que pour environ 60% en moyenne des transactions sans numéraire, la personne avait assez d'argent liquide sur elle pour effectuer le règlement.

4.3.2 ESTIMATION DE LA SIMPLICITÉ DU PROCESSUS DE PAIEMENT

La question de l'acceptation de moyens de paiement sans numéraire et celle de la disponibilité de l'argent liquide ne sont donc guère perçues comme des obstacles en Suisse. C'est pourquoi les personnes interrogées choisissent leur moyen de paiement sur un lieu déterminé plutôt en fonction d'autres facteurs. Le critère de la simplicité d'utilisation des différents moyens de paiement selon le lieu revêt à cet égard une importance particulière.

Les personnes interrogées citent la simplicité d'utilisation comme le motif de loin le plus important, dans un lieu déterminé, pour choisir un moyen de paiement (voir graphique 4.13). L'importance de ce critère est soulignée – indépendamment du moyen de paiement le plus fréquemment choisi – pour pratiquement tous les lieux entrant en ligne de compte. Dans le même temps, le moyen de paiement utilisé dépend du lieu (voir chapitre 4.1.2). Cela implique que le lieu de la transaction influe sur le choix du moyen de paiement, notamment selon la perception que l'on a de sa simplicité d'utilisation.

En outre, il semble qu'en Suisse, le critère de la simplicité revête une importance plus grande que les considérations de sécurité lors de l'utilisation d'argent liquide. L'influence de ces dernières pourrait certes s'accroître avec le montant du paiement (voir chapitre 4.1.3.), mais les journaux des paiements indiquent que la population paie également en liquide des montants élevés dans les lieux où les montants des paiements sont supérieurs à la moyenne. D'une manière générale, les personnes interrogées n'appliquent donc pas à toutes les situations de paiement une sorte de montant seuil uniforme au-dessus duquel elles renonceraient à utiliser les espèces. On pourrait supposer que ce serait le cas si les considérations de sécurité jouaient un rôle essentiel. Au contraire, les résultats de l'enquête laissent penser que les personnes interrogées accroissent leurs liquidités lorsqu'elles s'attendent à devoir dépenser des montants plus élevés dans un lieu donné où elles apprécient particulièrement les espèces pour leur simplicité d'utilisation. D'après cette première analyse, le choix du moyen de paiement semble donc davantage dépendre du lieu que du montant du paiement. Il n'est pas possible, dans le cadre de ce rapport, d'évaluer de manière exhaustive l'importance relative du montant et du lieu dans cette décision.

4.3.3 PRÉFÉRENCES ET HABITUDES INDIVIDUELLES

Les préférences et habitudes individuelles peuvent également jouer un rôle important dans le choix des moyens de paiement. C'est ce que montre une évaluation spécifique par groupes des entretiens réalisés, chaque personne interrogée étant affectée à l'un des trois types définis au chapitre 3.1 (payeurs en espèces, payeurs sans espèces et indéterminés). Là aussi, on constate que les différentes préférences acquièrent de l'importance du fait qu'en Suisse, les conditions d'acceptation et de disponibilité des moyens de paiement sont bien remplies, ce qui rend possible la liberté de choix.

Les préférences et habitudes individuelles apparaissent d'abord à la lumière des motifs invoqués pour le choix de l'un des trois types indiqués (voir graphique 4.15): les payeurs en espèces affirment que l'argent liquide les aide à contrôler leurs dépenses, tandis que les payeurs sans espèces mettent en avant la simplicité du paiement sans numéraire. Enfin, pour les payeurs indéterminés, le principal facteur cité est la disponibilité de suffisamment d'argent liquide au moment du paiement, mais également, pour nombre d'entre eux, le montant à régler.

Les préférences et habitudes individuelles apparaissent également dans les différentes évaluations des moyens de paiement en fonction des critères de sécurité, de rapidité, de facilité d'utilisation, d'acceptation et de coûts. Il n'est pas surprenant de constater que le choix des payeurs en espèces se porte sur l'argent liquide, tandis que les payeurs sans espèces préfèrent à ce dernier les cartes de débit et de crédit, notamment pour des raisons de sécurité, de rapidité et de facilité d'utilisation (voir également chapitre 3.3).

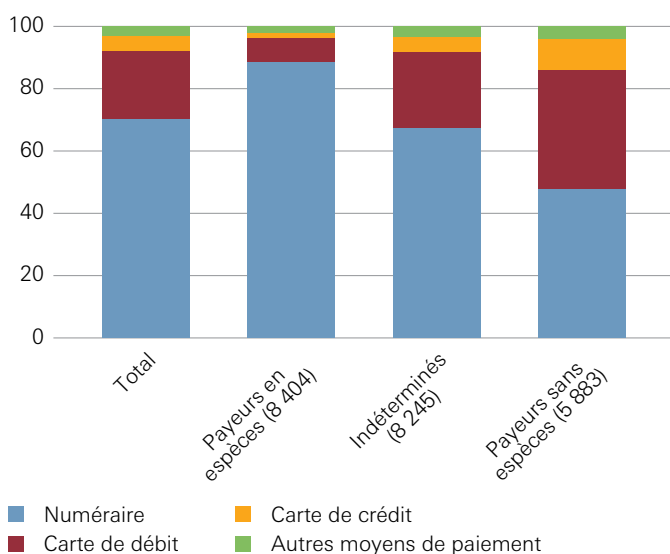
Les préférences et habitudes individuelles apparaissent également dans le comportement observé dans le journal des paiements, notamment dans les parts respectives des différents moyens de paiement et dans le choix de ces derniers en fonction du montant⁸. La part des transactions en numéraire est largement dominante chez les payeurs en espèces et très inférieure à la moyenne chez les payeurs sans espèces (voir graphique 4.14). Cependant, ces derniers utilisent tout de même des espèces pour près de la moitié de leurs transactions. Cela peut s'expliquer par la forte propension des payeurs sans espèces à utiliser l'argent liquide pour les faibles montants, comme le confirme le fait que ces personnes recourent surtout aux billets de 10 francs et de 20 francs pour ce type de paiements.

⁸ Le type «indéterminés» représente globalement assez bien la moyenne des habitudes de paiement de la population résidente dans son ensemble (décrites aux chapitres 4.1 et 4.2), notamment pour ce qui concerne les parts respectives des différents moyens de paiement. Il ne sera donc pas traité davantage ici.

Graphique 4.14

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS PAR MOYEN DE PAIEMENT ET TYPE DE PAYEURS

Répartition, en % de la base; selon les journaux



Base: 22 532 transactions (total) et transactions par type de payeurs (voir intitulé des colonnes).

Source: BNS.

Par contre, les payeurs en espèces effectuent une part importante de leurs paiements en liquide, y compris pour des montants élevés. Ils sont un sur deux à régler généralement en espèces des montants de 100 à 200 francs, et un sur cinq à le faire pour des montants supérieurs à 1 000 francs, soit environ deux fois plus que la moyenne des personnes interrogées. Parmi les payeurs sans espèces, en revanche, près de 40% indiquent utiliser rarement ou jamais l'argent liquide y compris pour des montants inférieurs à 20 francs.

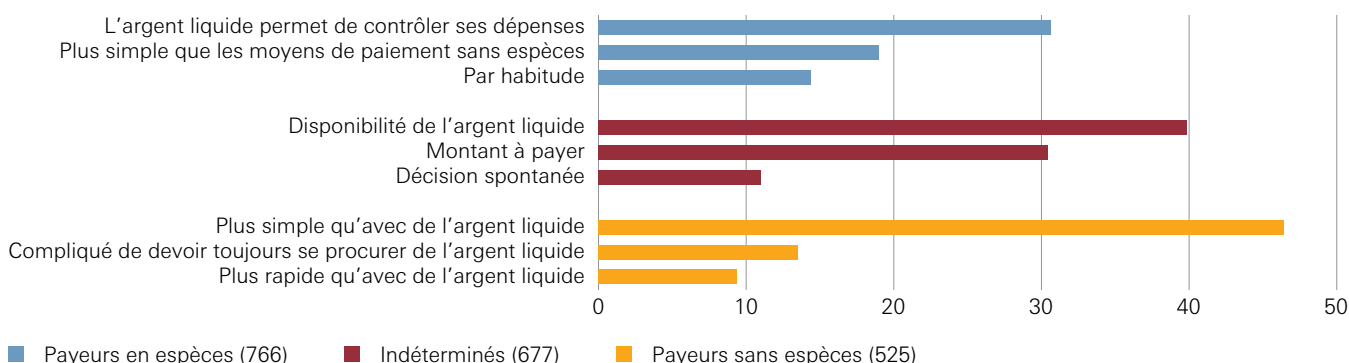
4.3.4 RÉSUMÉ: MOTIFS DU CHOIX DU MOYEN DE PAIEMENT

L'évaluation globale fait apparaître que les critères d'acceptation et de disponibilité jouent un rôle secondaire en Suisse dans le choix des moyens de paiement. La large implantation de lieux de paiement disposant d'une infrastructure rapide et sûre ainsi que la forte densité de distributeurs automatiques de billets offrent souvent une véritable liberté de choix. Aussi le lieu de paiement exerce-t-il une influence considérable sur le choix des moyens de paiement des ménages. Les personnes interrogées mentionnent comme principal motif la simplicité estimée du processus de paiement en fonction du lieu. Dans le même temps, les résultats de l'enquête indiquent que les préférences et habitudes individuelles jouent un rôle majeur dans la manière dont les personnes concernées évaluent les moyens de paiement et, partant, dans l'utilisation qu'elles font de ces derniers. Compte tenu de ces différents aspects, on peut supposer que les habitudes de paiement individuelles devraient être relativement stables, y compris dans les cas où un moyen de paiement existant ou un nouveau procédé de paiement seraient objectivement plus rapides ou plus sûrs.

Graphique 4.15

PRÉFÉRENCES EN MATIÈRE DE MOYENS DE PAIEMENT: PRINCIPALE RAISON PAR TYPE DE PAYEURS

Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations



Questions: «Quelle est à votre avis la raison la plus importante pour utiliser de l'argent liquide (des moyens de paiement sans espèces) au lieu de moyens de paiement sans espèces (d'argent liquide)?», et pour les personnes qui décident en fonction de la situation: «Quelle est la raison majeure dans votre décision de régler un achat avec de l'argent liquide ou par paiement sans espèces?»

Base: sondés appartenant aux catégories indiquées (voir intitulé des barres).

Source: BNS.

4.4 ESTIMATION DE CE QUE SERONT LES FUTURES HABITUDES DE PAIEMENT

L'importance des préférences et des habitudes actuelles apparaît également dans l'estimation par les personnes interrogées de ce que seront leurs habitudes de paiement dans cinq ans⁹.

Près de la moitié des personnes interrogées estiment que la part de l'argent liquide dans leurs paiements sera la même dans cinq ans (voir graphique 4.16). A peu près autant jugent qu'elles utiliseront moins souvent l'argent liquide, et une petite minorité considère qu'elles utiliseront davantage le numéraire qu'aujourd'hui¹⁰.

Des différences considérables apparaissent entre les personnes préférant les paiements en espèces et celles qui paient le plus souvent sans numéraire. Dans leur majorité, les payeurs en espèces ne s'attendent pas à des changements dans leurs habitudes. Par contre, les payeurs sans espèces envisagent pour la plupart de réduire leur utilisation de l'argent liquide à l'avenir. C'est également le cas des personnes plus jeunes et de celles vivant dans un ménage dont le revenu est élevé.

Le motif principal, et de loin (76% des réponses), cité par les personnes qui ne s'attendent pas à des changements dans leur utilisation du numéraire est l'habitude et le fait qu'elles sont satisfaites de la situation actuelle. Viennent ensuite le contrôle des dépenses (24%) et la simplicité du paiement en liquide (21%). Ainsi, à la question de savoir quelle serait la principale condition pour qu'ils paient davantage sans espèces à l'avenir, 42% de ces sondés indiquent ne voir aucune raison de changer leurs habitudes. En revanche, une augmentation du coût relatif du numéraire par rapport aux moyens de paiement sans numéraire conditionnerait un possible changement des habitudes et une plus forte utilisation des moyens de paiement sans espèces.

Les deux conditions le plus souvent mentionnées par les personnes interrogées pour accroître la fréquence des paiements sans espèces sont l'augmentation du coût relatif du numéraire par rapport aux autres moyens de paiement¹¹ et l'amélioration de l'acceptation des moyens de paiement sans numéraire (voir graphique 4.17)¹². Les autres conditions (amélioration de la sécurité, de l'anonymat, de la rapidité ou de la simplicité) ne sont citées que par une minorité des personnes interrogées. L'importance très faible du critère «rapidité» (2%) indique que les paiements en espèces ne sont pas perçus comme lents, et que le potentiel d'utilisation des paiements sans contact – dont

9 Il convient bien entendu d'analyser avec prudence les réponses à ce type de questions concernant des comportements futurs.

10 Cette petite minorité ne sera pas étudiée davantage ici. Les motifs fournis sont en effet similaires à ceux mentionnés par les personnes qui pensent que leur utilisation de l'argent liquide ne changera pas. Dans 55% des cas, les personnes interrogées invoquent une habitude et disent être satisfaites de la situation. Mais ce motif peut difficilement être invoqué pour expliquer un changement de comportement. Etant donné qu'il n'y a pas lieu de spéculer sur le sens que les personnes interrogées ont donné à leurs réponses, et qu'il s'agit d'un effectif de taille relativement réduite, ce groupe est laissé de côté.

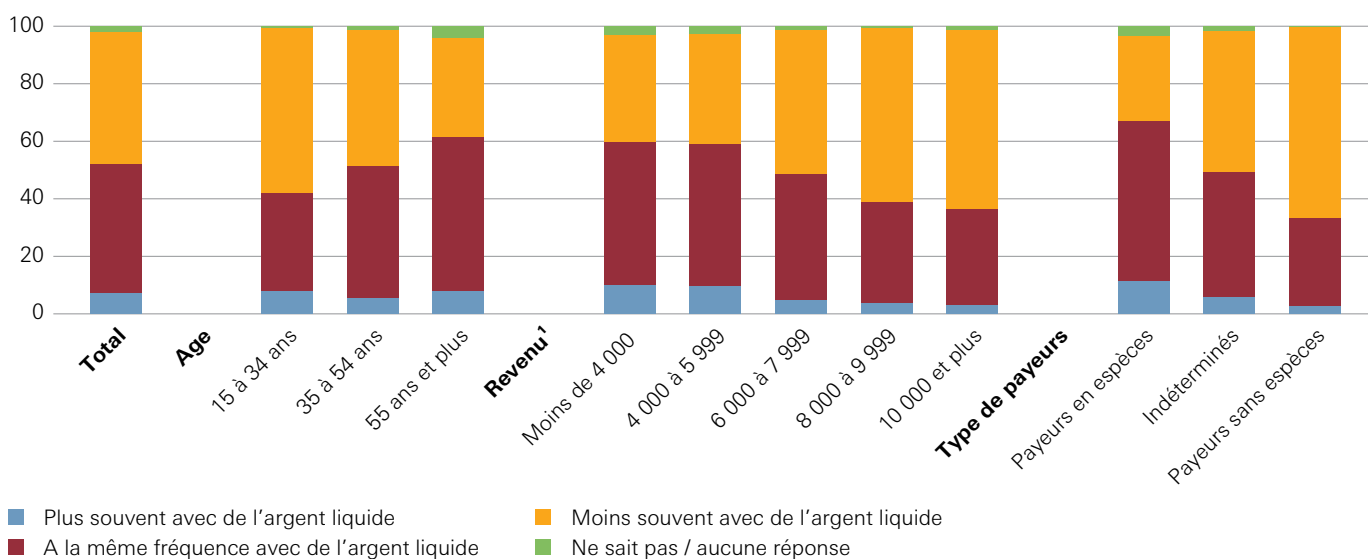
11 Les conditions citées sont les suivantes: «qu'il n'y ait pas de taxe supplémentaire lorsque l'on paie sans espèces», «que le coût des moyens de paiement sans numéraire baisse» et «que le coût des paiements en liquide augmente».

12 Conditions citées: «il faudrait que l'argent liquide soit moins largement accepté» et «meilleure acceptation des moyens de paiement sans numéraire dans les magasins».

Graphique 4.16

HABITUDES DE PAIEMENT ATTENDUES À L'AVENIR

Répartition, en % de la base concernée; selon les autoévaluations



1 Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Question: «Pensez-vous que d'ici 5 ans, vous paierez personnellement plus souvent, à la même fréquence ou moins souvent avec de l'argent liquide qu'aujourd'hui?»

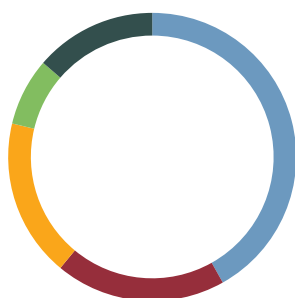
Base: sondés, dans l'ensemble (1 968 personnes) et dans chacun des groupes sociodémographiques concernés (voir annexe 2).

Source: BNS.

Graphique 4.17

CONDITION PREMIÈRE POUR PAYER PLUS SOUVENT SANS ESPÈCES

Répartition, en % de la base; selon les autoévaluations



- Aucune raison de changer ses habitudes, 42 %
- Coûts, 19 %
- Acceptation, 18 %
- Sécurité, 8 %
- Autres raisons ou aucune réponse, 14 %

Question: «Laquelle des conditions évoquées serait-elle pour vous personnellement la plus importante pour qu'à l'avenir, vous régliez vos achats de plus en plus souvent sans espèces?»
 Base: sondés s'attendant à utiliser du numéraire à la même fréquence qu'aujourd'hui (884 personnes).
 Source: BNS.

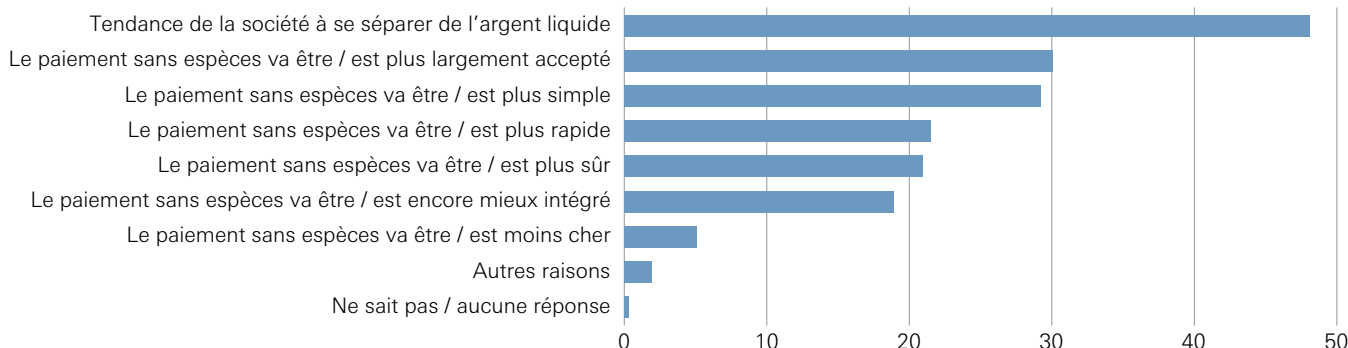
on vante généralement la rapidité – devrait être limité pour ces personnes. On peut en déduire que les paiements sans contact pourraient remplacer d'autres formes de paiement sans numéraire plutôt que l'argent liquide (voir encadré 1 dans le chapitre 3).

Les personnes qui s'attendent à effectuer moins fréquemment des paiements en liquide à l'avenir citent le plus souvent une tendance générale de la société à abandonner les paiements en espèces (voir graphique 4.18). En deuxième position, elles disent penser que l'acceptation et la simplicité des moyens ou méthodes de paiement sans numéraire vont s'accroître. La mention d'un facteur exogène est un indice supplémentaire montrant que les habitudes influencent dans une large mesure le choix des moyens de paiement. Dans le même temps, l'enquête fait apparaître une satisfaction plutôt élevée, ce qui devrait notamment être lié à la liberté de choix actuelle, permise par un approvisionnement en numéraire efficace et une infrastructure sûre et fiable pour les paiements sans numéraire (voir chapitre 4.3).

Graphique 4.18

RAISONS POUR UNE UTILISATION PLUS FRÉQUENTE À L'AVENIR DES MOYENS DE PAIEMENT SANS ESPÈCES

Répartition, en % de la base (plusieurs réponses possibles); selon les autoévaluations



Question: «Pourquoi pensez-vous qu'à l'avenir, vous paierez moins souvent avec de l'argent liquide et, en compensation, plus souvent avec des moyens de paiement sans espèces?»
 Base: sondés s'attendant à payer davantage sans espèces à l'avenir (906 personnes).
 Source: BNS.

L'essentiel en bref

- Les retraits d'argent liquide sont avant tout effectués aux distributeurs automatiques et aux guichets bancaires et postaux.
- Les coupures de 200 et de 1000 francs sont répandues au sein de la population et surtout utilisées pour régler des achats peu fréquents mais coûteux.
- Les ménages utilisent le numéraire non seulement comme moyen de paiement, mais aussi comme réserve de valeur (37% des sondés).
- La possibilité de disposer immédiatement d'argent si besoin est la raison pour laquelle les sondés détiennent des réserves de numéraire. En revanche, le niveau bas des taux d'intérêt ne joue pas un rôle important pour les ménages.

En plus de collecter des informations détaillées sur les habitudes de paiement des ménages et sur les raisons motivant leurs choix, l'enquête permet de mieux comprendre l'utilisation de l'argent liquide au sein de la population résidente. Cette question revêt un intérêt particulier face aux développements que l'on observe actuellement à l'échelle internationale dans le domaine du numéraire. Citons notamment la perte de terrain de l'argent liquide en tant que moyen de paiement dans les pays scandinaves.

Le présent chapitre répond aux questions suivantes relatives à l'utilisation de l'argent liquide: par quels canaux les ménages entrent-ils en possession de numéraire (chapitre 5.1)? Dans quelle mesure les deux plus grosses coupures (billets de 200 et de 1000 francs) sont-elles répandues au sein de la population résidente et à quelles fins sont-elles surtout utilisées (chapitre 5.2)? Quel est le rôle du numéraire pour les ménages en tant que réserve de valeur, et pourquoi ceux-ci gardent-ils des réserves d'argent (chapitre 5.3)? L'interprétation repose sur l'autoévaluation réalisée par les personnes interrogées lors des entretiens.

5.1. RETRAITS ET VERSEMENTS D'ARGENT LIQUIDE

D'après les informations fournies, 89% des ménages en Suisse possèdent au moins un compte bancaire ou postal. Il s'agit d'une condition essentielle pour effectuer d'éventuels retraits et versements de numéraire. Les ménages peuvent bien entendu obtenir de l'argent liquide par d'autres voies, par exemple via le salaire ou les cadeaux qu'ils reçoivent en espèces. Ces apports de liquidités ne devraient toutefois représenter qu'une faible part des apports totaux de numéraire au sein de la population résidente. Aussi les explications ci-après se limitent-elles aux mouvements reliés à un compte bancaire ou postal¹.

Parmi les sondés qui possèdent un compte, 94% indiquent effectuer des retraits d'argent liquide. Différents comportements peuvent être observés à cet égard: un peu plus d'un tiers des sondés affirment retirer des espèces lorsqu'ils en ont besoin et pour le montant nécessaire à ce moment-là. Le retrait régulier d'un montant identique arrive en deuxième position. Le retrait régulier de montants différents et le retrait irrégulier de montants similaires sont des schémas comportementaux moins répandus.

Les distributeurs automatiques de billets sont la source d'approvisionnement en argent liquide la plus fréquente. Près de la moitié des sondés y retirent des espèces au moins une fois par semaine. Les retraits d'argent au guichet bancaire ou postal ou encore à la caisse d'un magasin sont nettement moins fréquents.

Les personnes interrogées indiquent retirer des espèces le plus souvent pour payer des achats (biens ou services) (voir graphique 5.1). Le règlement de factures au guichet de la Poste ou l'appoint de la réserve d'argent à la maison sont d'autres raisons fréquemment citées. Les retraits effectués pour ces deux dernières raisons sont le plus souvent réalisés par des personnes âgées de 55 ans ou plus. La proportion de personnes indiquant retirer de l'argent pour régler des factures au guichet de la Poste est plus élevée que la moyenne dans la catégorie des ménages à très bas revenus.

¹ Cela n'implique pas nécessairement des retraits au guichet bancaire ou postal ou à un distributeur automatique de billets. D'autres sources de retrait sont également possibles, par exemple à la caisse d'un magasin.

Les sondés retirent le plus souvent des billets de 100 francs, puis des coupures de 50 et de 20 francs (voir graphique 5.2). A première vue, la prédominance du billet de 100 francs lors des retraits d'argent liquide est surprenante car seul un tiers des ménages indique payer fréquemment avec cette coupure, la majorité préférant les plus petites coupures (voir chapitre 4.1). Cette prédominance peut s'expliquer par le fait que les distributeurs automatiques sont le plus souvent approvisionnés en billets de 100 francs. Etant donné que les paiements en espèces portent essentiellement sur des montants inférieurs à 20 francs, l'utilisation d'un billet de 100 francs implique souvent de rendre la monnaie en plus petites coupures. Ces dernières sont donc forcément utilisées plus fréquemment que celle de 100 francs pour effectuer des paiements, sans avoir pour autant été retirées préalablement à un distributeur automatique par les personnes qui les détiennent.

Le retrait de petites coupures diminue avec l'âge, les personnes plus âgées retirant davantage de billets de 100, 200 et 1000 francs. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les personnes âgées de 55 ans et plus préfèrent régler leurs factures au guichet de la Poste. Ce sont précisément les grosses coupures qui sont utilisées à cet effet (voir chapitres 4.1 et 5.2).

Tandis qu'une grande majorité de la population résidente en Suisse procède à des retraits d'espèces, seuls 23% des sondés indiquent verser de l'argent liquide sur leur propre compte bancaire ou postal. Cela s'explique probablement par le fait que les particuliers perçoivent généralement leurs principaux revenus, à savoir leur salaire ou leur rente, de manière scripturale, c'est-à-dire via un versement sur leur compte bancaire ou postal, alors qu'ils règlent fréquemment leurs achats avec des espèces. Selon toute vraisemblance, les particuliers disposent donc rarement d'excédents d'espèces importants qui rendraient judicieux un versement sur leur propre compte.

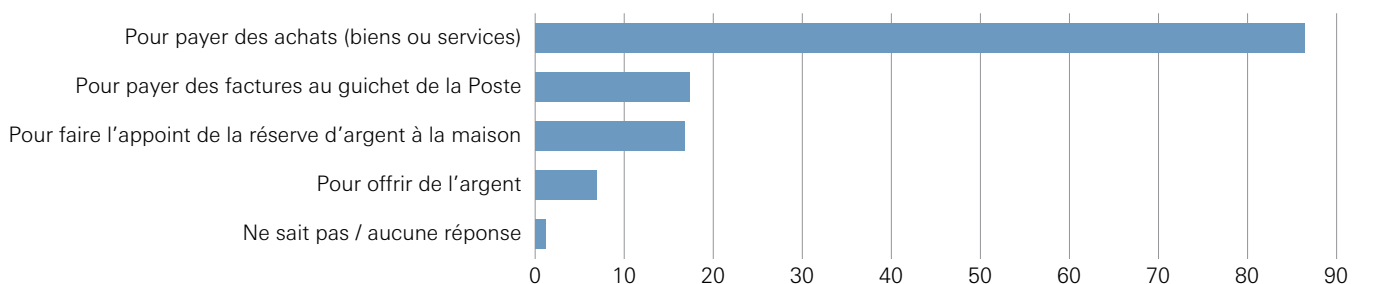
Lorsqu'ils effectuent des versements d'argent liquide, les sondés utilisent les distributeurs automatiques dotés de la fonction correspondante (47%) ou se rendent à un guichet de banque (43%). De plus, 29% des personnes interrogées indiquent effectuer des versements sur leur propre compte au guichet de la Poste².

² Pour cette question, plusieurs réponses étaient possibles.

Graphique 5.1

RETRAIT D'ARGENT: RAISONS

Parts en % de la base (plusieurs réponses possibles); selon les autoévaluations

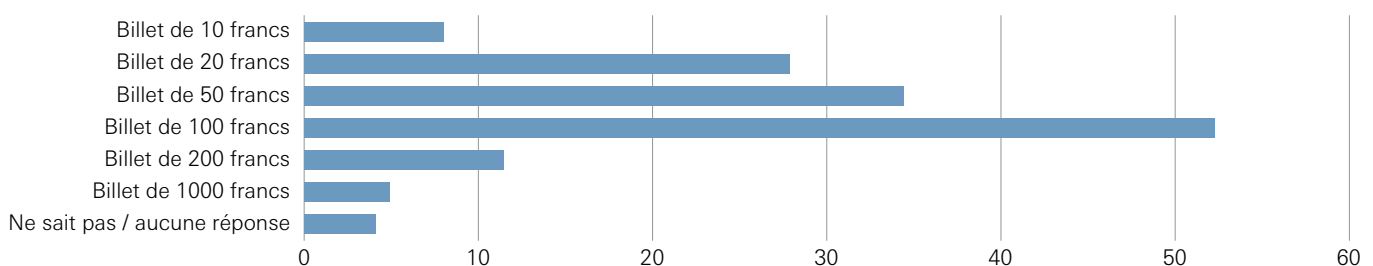


Question: «Pour quelles raisons retirez-vous en général de l'argent liquide?»
 Base: sondés disposant d'un compte postal ou bancaire (1 756 personnes).
 Source: BNS.

Graphique 5.2

RETRAIT D'ARGENT: COUPURES

Parts en % de la base (plusieurs réponses possibles); selon les autoévaluations



Question: «Lorsque vous vous approvisionnez en argent liquide, en quelles coupures retirez-vous le montant correspondant en général?»
 Base: toutes les réponses des sondés disposant d'un compte et qui prélèvent de l'argent liquide à différentes sources d'approvisionnement (3 069 réponses pour 1 733 sondés).
 Source: BNS.

5.2. UTILISATION DES GROSSES COUPURES

Fin 2017, les billets de 200 et de 1000 francs, qui étaient respectivement au nombre de 61 millions et de 50 millions, représentaient 23% du nombre total de billets de banque suisses en circulation. Ces deux coupures correspondent à un montant total de 62 milliards de francs, soit 76% de la valeur de tous les billets en circulation³. Elles représentent donc une proportion importante non seulement de la quantité, mais surtout de la valeur totale des billets en circulation. Dans ce contexte, il est intéressant de se demander dans quelle mesure les ménages suisses détiennent les deux plus grosses coupures et à quelles fins ils les utilisent.

Parmi les personnes interrogées, 40% indiquent avoir possédé au moins un billet de 1000 francs au cours des deux dernières années; pour la coupure de 200 francs, cette part est de 66% (voir graphique 5.3). Au Tessin, la détention de ces deux coupures est nettement plus élevée qu'en moyenne; en Suisse romande, le même constat s'applique pour le billet de 200 francs. Par ailleurs, les hommes sont plus nombreux que les femmes à détenir des billets de 200 et de 1000 francs. En outre, la coupure de 1000 francs est beaucoup plus répandue parmi les 35 à 54 ans et en particulier auprès des personnes âgées de 55 ans et plus, que dans la catégorie des 15 à 34 ans.

Les sondés entrent en possession du billet de 1000 francs essentiellement aux guichets des banques ou de la Poste (voir graphique 5.4). Quant à la coupure de 200 francs, elle provient en majorité d'un retrait au distributeur automatique de billets. Cela s'explique par le fait que le billet de 200 francs est largement disponible aux distributeurs automatiques suisses, tandis que celui de 1000 francs ne l'est qu'à quelques endroits. Les cadeaux, le paiement d'un salaire en espèces ou la vente de biens ou de services sont cités nettement moins souvent comme provenance principale des grosses coupures.

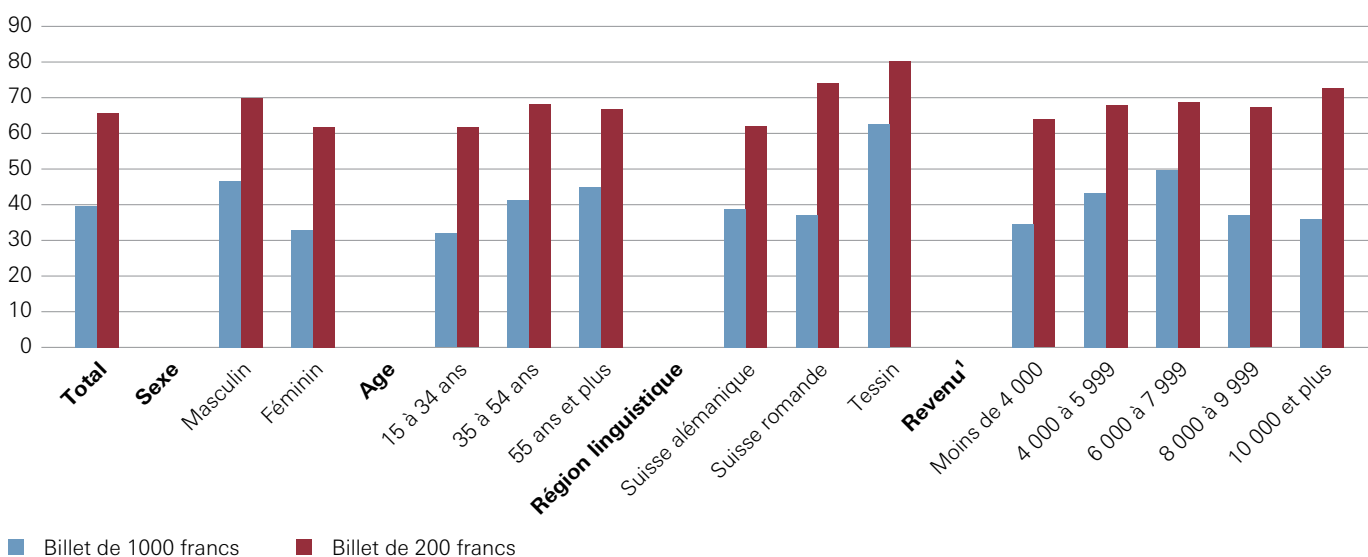
On peut déduire du graphique 5.5 que les billets de 200 et de 1000 francs sont utilisés à des fins similaires. Tandis que les sondés en possession d'un billet de 1000 francs indiquent surtout utiliser cette coupure pour payer des factures au guichet de la Poste ou pour réaliser des achats, le billet de 200 francs sert essentiellement à régler des achats. Les versements sur un propre compte bancaire ou postal, les dépenses pour les vacances, la réserve de valeur ou le don d'argent en cadeau sont d'autres utilisations citées, mais nettement moins fréquentes, des deux plus grosses coupures.

³ Source: portail de données de la BNS: https://data.snb.ch/fr/Tableaux/Banque_nationale_suisse/Chiffres_repères_de_la_Banque_nationale/Billets_et_pièces_de_monnaie_en_circulation.

Graphique 5.3

DÉTENTION DE GROSSES COUPURES

Parts en % de la base concernée; selon les autoévaluations



¹ Revenu mensuel brut du ménage concerné, en francs.

Question: «Au cours des 1 à 2 dernières années, avez-vous eu un (ou plusieurs) billet(s) de 1000 francs ou de 200 francs en votre possession?»

Base: sondés, dans l'ensemble (1 968 personnes) et dans chacun des groupes sociodémographiques (voir annexe 2).

Source: BNS.

Les biens que les ménages suisses achètent à l'aide de billets de 1000 francs consistent essentiellement en des voitures (31% des sondés qui utilisent le billet de 1000 francs pour régler des achats), des appareils électriques (23%) ou des meubles ou objets d'ameublement (17%). En revanche, le commerce de bétail n'est que très rarement cité (2%)⁴. Cela devrait tenir essentiellement au fait que très peu de ménages en Suisse sont actifs dans cette branche, sans signifier pour autant que la plus grosse coupure y représente un moyen de paiement négligeable.

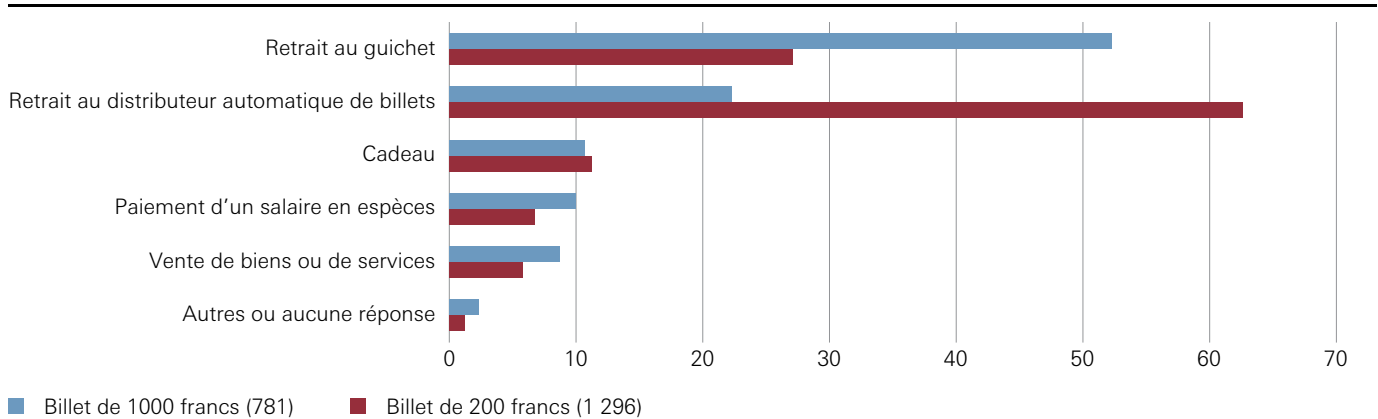
Si l'on considère les caractéristiques sociodémographiques, on remarque que les sondés issus des groupes dans lesquels la détention des deux grosses coupures est la plus fréquente indiquent plus souvent que la moyenne utiliser ces dernières pour payer des factures au guichet de la Poste. Il s'agit précisément de personnes âgées de 55 ans et plus et de personnes domiciliées au Tessin. Par contre, la majorité des 15 à 34 ans indique n'avoir jamais recours aux coupures de 200 et de 1000 francs. Dans cette tranche d'âge, les personnes qui utilisent les grosses coupures le font essentiellement pour régler des achats. Cette faible utilisation s'explique vraisemblablement par le niveau plus modeste non seulement des dépenses moyennes, mais aussi des dépenses individuelles maximales dans cette tranche d'âges (voir également le chapitre 4.2).

4 Pour cette question, plusieurs réponses étaient possibles.

Graphique 5.4

PROVENANCE DES GROSSES COUPURES

Parts en % de la base concernée (plusieurs réponses possibles); selon les autoévaluations

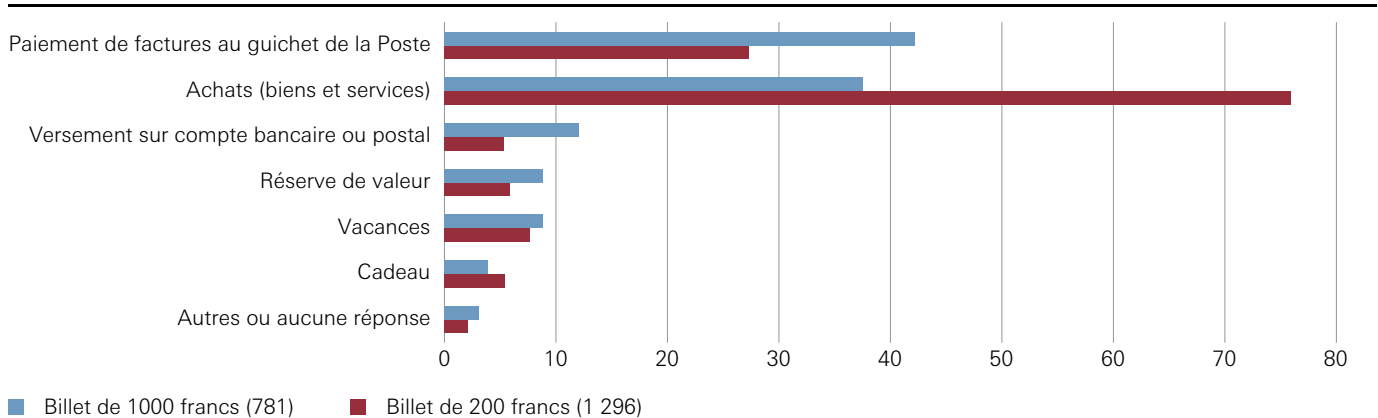


Question: «Comment êtes-vous entré(e) en possession de ce(s) billet(s) de 1000 francs ou de 200 francs?»
 Base: sondés en possession de billets de 1000 francs ou de 200 francs (voir intitulé des barres).
 Source: BNS.

Graphique 5.5

UTILISATION DES GROSSES COUPURES

Parts en % de la base concernée (plusieurs réponses possibles); selon les autoévaluations



Question: «Comment avez-vous utilisé ou utilisez-vous en général les billets de 200 francs ou de 1000 francs?»
 Base: sondés en possession d'un billet de 1000 francs ou de 200 francs (voir intitulé des barres).
 Source: BNS.

5.3. UTILISATION DU NUMÉRAIRE EN TANT QUE RÉSERVE DE VALEUR

Le chapitre 5.2 a montré que les ménages ne sont pas nombreux à utiliser les billets de 200 et de 1000 francs comme réserve de valeur. Le présent chapitre a pour but de déterminer si les ménages suisses utilisent le numéraire en tant que réserve de valeur, et si oui dans quelle mesure, et quelles coupures ils privilégient à cet effet.

Parmi les sondés, 37% indiquent posséder, en plus des montants qu'ils ont en poche, également de l'argent liquide chez eux ou dans un coffre-fort. Leur part est plus élevée en Suisse alémanique (40%) que dans les deux autres régions linguistiques. Près des trois quarts des sondés qui gardent de l'argent liquide en réserve disent détenir moins de 1000 francs (voir graphique 5.6).

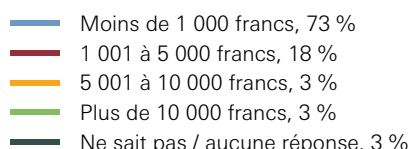
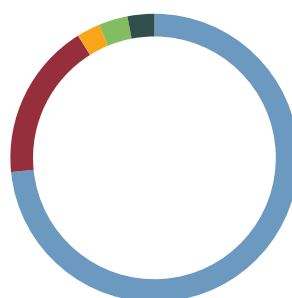
En ce qui concerne l'évolution au fil du temps du montant des espèces détenues en réserve, 41% des sondés qui gardent de l'argent liquide en réserve indiquent en détenir un peu plus, voire nettement plus en réserve qu'il y a dix ans. Cette hausse est essentiellement attribuée au fait que le revenu ou la fortune sont aujourd'hui supérieurs à ceux qui étaient disponibles dix ans auparavant. Une part légèrement plus faible de ces sondés détient actuellement des espèces en réserve pour un montant plus ou moins le même qu'il y a dix ans. De plus, 18% des personnes interrogées affirment détenir aujourd'hui un peu moins, voire nettement moins d'argent liquide qu'il y a dix ans. Ces chiffres suggèrent que les ménages détiennent actuellement davantage d'argent liquide à des fins de réserve de valeur qu'il y a dix ans. Etant donné que lors des entretiens, les sondés n'ont pas dû chiffrer concrètement l'évolution de leurs réserves en espèces, aucune affirmation catégorique ne peut être faite à ce sujet.

Deux personnes interrogées sur cinq qui détiennent de l'argent liquide en réserve affirment utiliser à cet effet essentiellement des billets de 100 francs (voir graphique 5.7). Les autres coupures sont citées beaucoup moins fréquemment. Ainsi, seuls 11% des sondés détiennent en réserve essentiellement des coupures de 200 francs, et 5 %, des coupures de 1000 francs.

Graphique 5.6

DÉTENTION DE NUMÉRAIRE EN RÉSERVE: MONTANT

Parts en % de la base; selon les autoévaluations

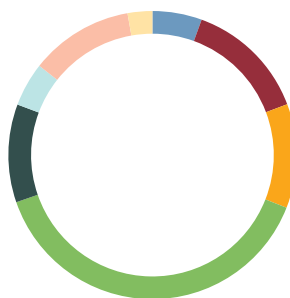


Question: «Combien d'argent liquide avez-vous en tout en réserve?»
Base: sondés gardant de l'argent liquide en réserve (726 personnes).
Source: BNS.

Graphique 5.7

DÉTENTION DE NUMÉRAIRE EN RÉSERVE: COUPURES

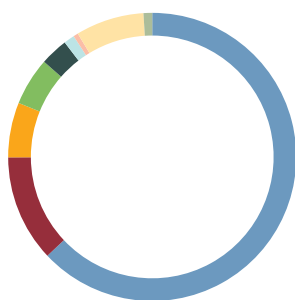
Parts en % de la base; selon les autoévaluations



Question: «En quelles coupures, c'est-à-dire en quels billets avez-vous principalement cet argent liquide?»
Base: sondés gardant de l'argent liquide en réserve (726 personnes).
Source: BNS.

DÉTENTION DE NUMÉRAIRE EN RÉSERVE: RAISON PRINCIPALE

Parts en % de la base; selon les autoévaluations



- Disponibilité immédiate en cas de besoin, 63 %
- Réserve / ne pas toujours devoir aller à la banque, 12 %
- Epargne, 6 %
- Coussin de sécurité pour des situations de crise, 5 %
- Manque de confiance dans les banques, 3 %
- Manque de confiance dans l'Etat, 1 %
- Peur du taux d'intérêt négatif, 1 %
- Autres raisons, 8 %
- Ne sait pas / aucune réponse, 1 %

Question: «Pourquoi détenez-vous de l'argent liquide en réserve chez vous, par exemple dans un coffre-fort ou à un autre endroit?»

Base: sondés détenant de l'argent liquide en réserve (726 personnes).

Source: BNS.

Cette répartition pourrait s'expliquer par le motif principal de la détention d'argent liquide: 63% des sondés qui gardent du numéraire en réserve indiquent le faire essentiellement pour pouvoir en disposer immédiatement en cas de besoin (voir graphique 5.8). Le fait d'avoir en général une réserve chez soi arrive en deuxième position. On peut en déduire que les espèces détenues en réserve servent avant tout à pouvoir faire face à des imprévus, d'autant plus que les montants conservés sont généralement inférieurs à 1 000 francs.

Un nombre nettement moindre de sondés cite aussi d'autres raisons, telles que des motifs d'épargne, un coussin de sécurité pour les situations de crise ou le manque de confiance dans les banques. L'importance insignifiante de ces derniers critères pourrait s'expliquer par le fait que ce thème n'était pas vraiment d'actualité au moment de l'enquête. Il ne régnait en effet aucune situation de crise, et le souvenir de la crise financière s'est estompé dans les esprits⁵. Le niveau actuellement bas des taux d'intérêt ne semble pas non plus représenter un motif important pour les ménages de conserver de l'argent liquide chez eux ou dans des coffres-forts. Seule une petite minorité des sondés indiquent avoir augmenté leurs réserves de numéraire par crainte des taux d'intérêt négatifs sur les avoirs en compte. Une explication plausible réside dans le fait que les banques commerciales ne répercutent pas directement les taux négatifs sur la grande majorité des particuliers.

Lors de l'interprétation des résultats relatifs au numéraire détenu en réserve, il faut tenir compte du fait que, pour des raisons de sécurité et de discrétion, les réponses fournies sur ce thème sensible ne sont probablement pas entièrement fiables. De même, l'enquête ne peut prétendre à une représentativité élevée à ce sujet, notamment du fait que les ménages très fortunés sont généralement mal couverts par de tels sondages. Par conséquent, les résultats doivent être considérés avec une certaine prudence et interprétés comme correspondant à la zone inférieure de la réserve d'espèces effectivement détenue par les ménages en Suisse.

⁵ A l'automne 2008, lors de la crise financière, le numéraire en circulation a progressé de 5 milliards de francs en relativement peu de temps. Compte tenu des fortes incertitudes qui entouraient à l'époque la stabilité des banques du monde entier, cette augmentation de la demande d'argent liquide a probablement été le fait tant des ménages que des entreprises et des investisseurs institutionnels.

6

Comparaison internationale

L'essentiel en bref

- Dans l'ensemble, les habitudes de paiement de la population résidente sont semblables à celles de la moyenne de la zone euro.
- Tant pour ce qui est des préférences de paiement que de la part des moyens de paiement utilisés, la Suisse se positionne entre, d'un côté, les pays germanophones et les pays d'Europe du Sud tournés vers l'argent liquide et, de l'autre, les pays francophones et ceux d'Europe du Nord privilégiant les paiements sans numéraire.
- Les ménages en Suisse détiennent beaucoup plus de grosses coupures que dans la zone euro.
- En Suisse, la population détient davantage d'argent liquide en réserve que dans la zone euro.

Lors de comparaisons internationales, l'analyse des indicateurs agrégés tels que le numéraire en circulation par rapport au nombre d'habitants ou au produit intérieur brut fait apparaître la Suisse comme un pays plutôt tourné vers le numéraire. Les résultats de l'enquête sur les moyens de paiement permettent en outre de comparer les habitudes de paiement des ménages en Suisse à celles des ménages domiciliés dans d'autres pays dans lesquels des enquêtes similaires ont été menées. Ce chapitre s'attache en particulier à comparer les habitudes générales de paiement, l'utilisation des grosses coupures et l'emploi de l'argent liquide en tant que réserve de valeur en Suisse avec les résultats correspondants pour la zone euro dans l'ensemble ainsi que pour l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas en particulier¹. Il aurait été intéressant d'effectuer une comparaison avec la Suède, un pays généralement peu enclin à utiliser l'argent liquide, mais une enquête similaire n'y a pas encore été réalisée.

Lors de l'interprétation des résultats, il faut tenir compte du fait que les études mises en parallèle affichent toutefois quelques différences en termes de conception et de choix

1 Sources: Nicole Jonker, Lola Hernández, Renate de Vree et Patricia Zwaan (2018), *From cash to cards – how debit card payments overtook cash in the Netherlands*, DNB Occasional Studies 16-1; Deutsche Bundesbank (2018), *Zahlungsverhalten in Deutschland 2017*; Henk Esselink et Lola Hernández (2017), *The use of cash by households in the euro area*, ECB Occasional Paper Series 201/ November 2017; Codruta Rusu et Helmut Stix (2017), «Von Bar- und Kartenzahlern – Aktuelle Ergebnisse zur Zahlungsmittelnutzung in Österreich», dans *Monetary Policy & The Economy Q1/17*, pp 54-85.

des principaux thèmes traités. Ainsi, les achats et paiements en ligne de même que les paiements à des particuliers ne sont pas évalués dans l'enquête de la Banque centrale européenne (BCE) ni dans celle de la Banque des Pays-Bas (De Nederlandsche Bank, DNB). En revanche, les études de la Banque fédérale d'Allemagne et de la Banque nationale d'Autriche (Österreichische Nationalbank, OeNB) offrent une très bonne comparabilité avec l'enquête de la BNS pour ce qui est des paiements pris en considération.

Compte tenu de ces réserves, la comparaison entre les résultats des enquêtes sur les moyens de paiement en Suisse et dans la zone euro ne met pas en évidence de spécificité particulière dans les habitudes de paiement des ménages en Suisse. Au contraire, elle fait ressortir des similarités avec la moyenne des ménages de la zone euro. Il convient néanmoins de relever des différences parfois importantes entre les différents pays membres de la zone euro. Ainsi, les pays germanophones et les pays d'Europe du Sud recourent beaucoup plus à l'argent liquide que les pays francophones et ceux d'Europe du Nord.

6.1 HABITUDES DE PAIEMENT

L'examen des différents types de payeurs (voir chapitre 3) révèle que la Suisse possède une part plus importante (34%) de personnes sans préférences de paiement fixes («indéterminés») que la zone euro. Parmi les pays entrant dans la comparaison, cette part est plus élevée uniquement en Allemagne (voir graphique 6.1). Parmi les personnes ayant des préférences de paiement fixes, la part des payeurs en espèces est légèrement plus élevée en Suisse qu'en moyenne de la zone euro, tandis que les payeurs sans espèces sont nettement moins nombreux dans notre pays.

En Suisse, le montant dont les personnes interrogées disposent en espèces dans leur porte-monnaie équivaut en moyenne à 76 euros (en données corrigées du pouvoir d'achat), soit un peu plus que la moyenne de la zone euro (65 euros) et nettement plus qu'aux Pays-Bas (37 euros). Par contre, la population résidente allemande a sensiblement plus d'argent liquide en poche (104 euros en moyenne), tandis qu'en Autriche, les sondés ont en moyenne 86 euros dans leur porte-monnaie, soit légèrement plus qu'en Suisse². Parmi les pays considérés, l'Autriche

2 L'ajustement en fonction du pouvoir d'achat se fonde sur les données correspondantes de l'OCDE pour les dépenses de consommation privée en 2016: <http://stats.oecd.org>, Parcourir les thèmes/Comptes nationaux/Comptes nationaux annuels/Principaux agrégats/PPA et taux de change/Parités de pouvoir d'achat de la consommation privée.

est le seul où le nombre de personnes possédant une carte de crédit ou de débit est moins élevé qu'en Suisse. En Allemagne, aux Pays-Bas et dans la zone euro, la proportion de personnes détenant au moins une carte de débit ou de crédit est de plus de 90%, comme en Suisse³.

En ce qui concerne les parts respectives des différents moyens de paiement, il apparaît qu'en Suisse, la part de l'argent liquide dans le nombre de transactions saisies est inférieure à la moyenne de la zone euro, laquelle est de 79% (voir graphique 6.2). De même, la part de l'argent liquide dans le montant total des transactions saisies en Suisse s'inscrit en deçà de la moyenne de la zone euro. Des différences parfois considérables apparaissent toutefois au sein de la zone euro. Ainsi, la part de l'argent liquide est nettement plus élevée dans les pays germanophones et les pays d'Europe du Sud que dans les pays francophones et ceux d'Europe du Nord. Sur ce point, la Suisse se situe entre les deux.

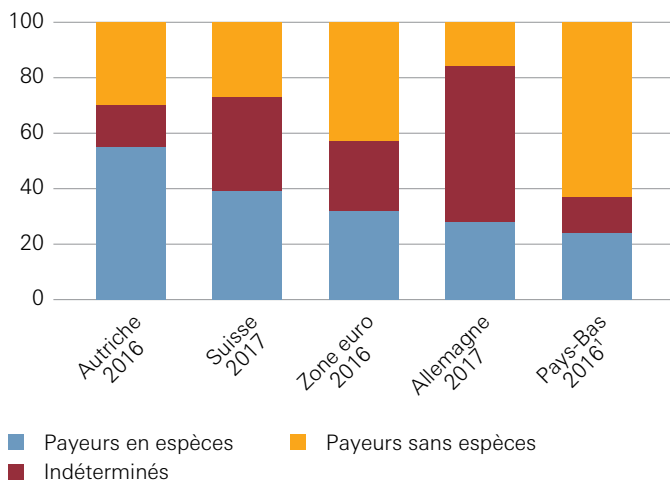
A première vue, il semble étonnant que la part de l'argent liquide soit moins élevée en Suisse qu'en moyenne de la zone euro. Une première explication peut tenir aux différences évoquées au niveau de la conception des études: d'une part, les enquêtes portant sur la zone euro et sur les Pays-Bas n'évaluent pas les achats ou paiements en ligne ni les versements à des particuliers. Les achats en ligne étant généralement payés sans espèces, la proportion de transactions en numéraire dans la zone euro devrait être quelque peu surestimée. D'autre part, le recours moins fréquent à l'argent liquide en Suisse peut également

3 En Autriche, ce taux est de 84%.

Graphique 6.1

TYPES DE PAYEURS EN COMPARAISON INTERNATIONALE

Parts en %; selon les autoévaluations



1 Les données concernant les Pays-Bas proviennent de l'étude de la BCE (2016), car les types de payeurs dans l'enquête nationale sur les moyens de paiement n'ont pas été saisis de manière comparable.

Base Suisse 2017: tous les sondés (1 968 personnes).
Sources: BCE, BNS, Deutsche Bundesbank et OeNB.

s'expliquer par les différences au niveau des moyens de paiement habituellement utilisés aux endroits où des paiements sont le plus souvent effectués. Par exemple, la part du numéraire mesurée au montant des transactions dans les magasins vendant des articles de consommation courante est sensiblement plus basse en Suisse que dans les pays entrant dans la comparaison.

6.2 UTILISATION DU NUMÉRAIRE

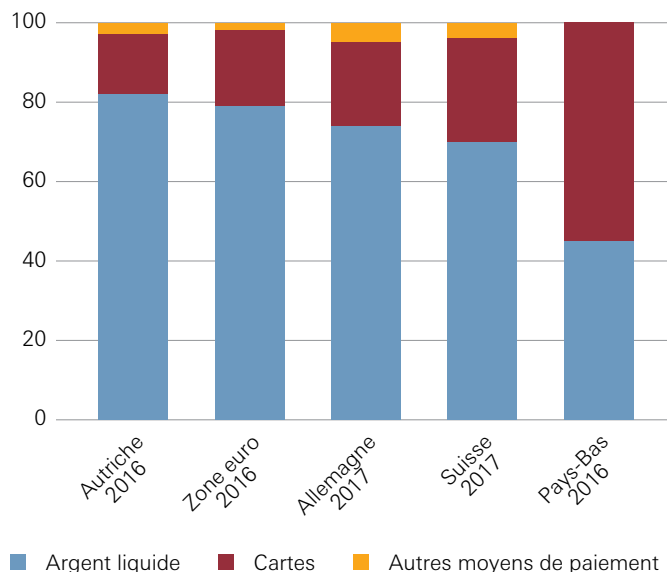
En ce qui concerne les coupures, les deux plus grosses coupures de la monnaie correspondante sont nettement plus répandues en Suisse que dans la zone euro. Si dans la zone euro 19% des sondés en moyenne détenaient un billet de 200 ou de 500 euros, en Suisse, 66% des ménages détiennent un billet de 200 francs, et 40%, un billet de 1000 francs. La différence par rapport à l'Autriche (38%) et à l'Allemagne (64%) est beaucoup plus faible que pour d'autres pays entrant dans la comparaison (voir graphique 6.3)⁴. Comme en Suisse, les principales sources d'approvisionnement en grosses coupures dans la zone euro sont les distributeurs automatiques ainsi que les guichets bancaires et postaux. De même, ces billets y sont avant tout utilisés pour payer des biens et des services. Il n'est pas possible de comparer la fréquence d'utilisation des plus grosses coupures pour le règlement de factures au guichet de la Poste, car il s'agit d'une spécificité helvétique qui n'entre pas dans les enquêtes menées à

4 Il convient d'interpréter ces différences avec une certaine prudence. En Suisse, l'enquête portait sur un horizon temporel de douze à 24 mois et s'intéressait uniquement aux deux plus grosses coupures, tandis qu'en Autriche, l'enquête visait la détention des billets de 200 et de 500 euros au cours des douze derniers mois. En Allemagne, la question correspondante portait uniquement sur la détention du billet de 500 euros, pour une période toutefois indéterminée.

Graphique 6.2

PART DES TRANSACTIONS SELON LE MOYEN DE PAIEMENT EN COMPARAISON INTERNATIONALE

Parts en % des transactions; selon les journaux



Base Suisse 2017: 22 517 transactions.
Sources: BCE, BNS, Deutsche Bundesbank, DNB et OeNB.

l'étranger. Dans ce contexte, il est toutefois possible de préciser que 28% des ménages de la zone euro qui détiennent des billets de 200 et de 500 euros utilisent ces coupures pour effectuer des versements sur des comptes bancaires ou pour changer de l'argent (en Suisse, seuls 8% des sondés ont indiqué ce but).

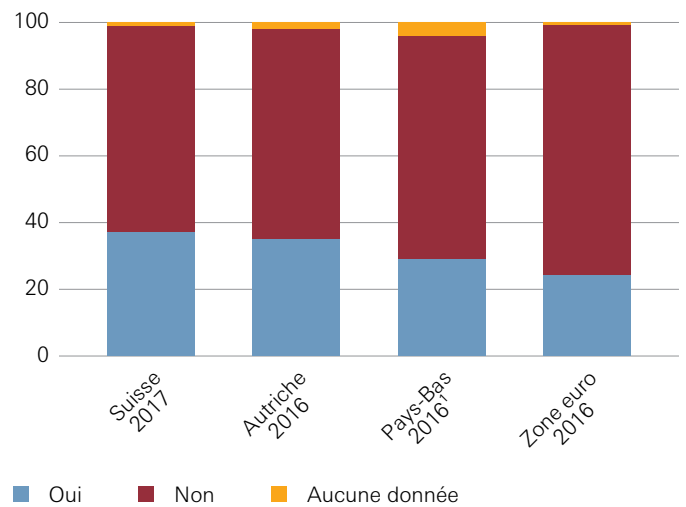
Si l'on considère l'emploi du numéraire en tant que réserve de valeur, la comparaison internationale révèle que les ménages utilisent davantage les espèces à cette fin en Suisse que dans la zone euro. En Suisse, pas moins de 37% des ménages indiquent garder de l'argent liquide en réserve, contre 24% en moyenne de la zone euro et 29% aux Pays-Bas. Par contre, la différence est très faible par rapport à l'Autriche (35%; voir graphique 6.4)⁵.

Les montants moyens d'argent liquide gardés en réserve sont similaires en Suisse et dans la zone euro. La grande majorité des ménages qui gardent des réserves d'argent liquide indiquent détenir moins de 1 000 euros ou moins de 1 000 francs, tant en Suisse que dans la zone euro⁶. On peut en déduire qu'en Suisse comme dans la zone euro, les ménages gardent des espèces en réserve avant tout pour pouvoir en disposer immédiatement en cas de besoin.

Graphique 6.4

DÉTENTION DE NUMÉRAIRE EN RÉSERVE, COMPARAISON INTERNATIONALE

Parts en % de la base concernée; selon les autoévaluations



¹ Les données concernant les Pays-bas proviennent de l'étude de la BCE (2016), car l'enquête nationale sur les moyens de paiement ne fournit pas de données sur la détention d'argent liquide.
Base Suisse 2017: tous les sondés (1 968 personnes).
Sources: BCE, BNS et OeNB.

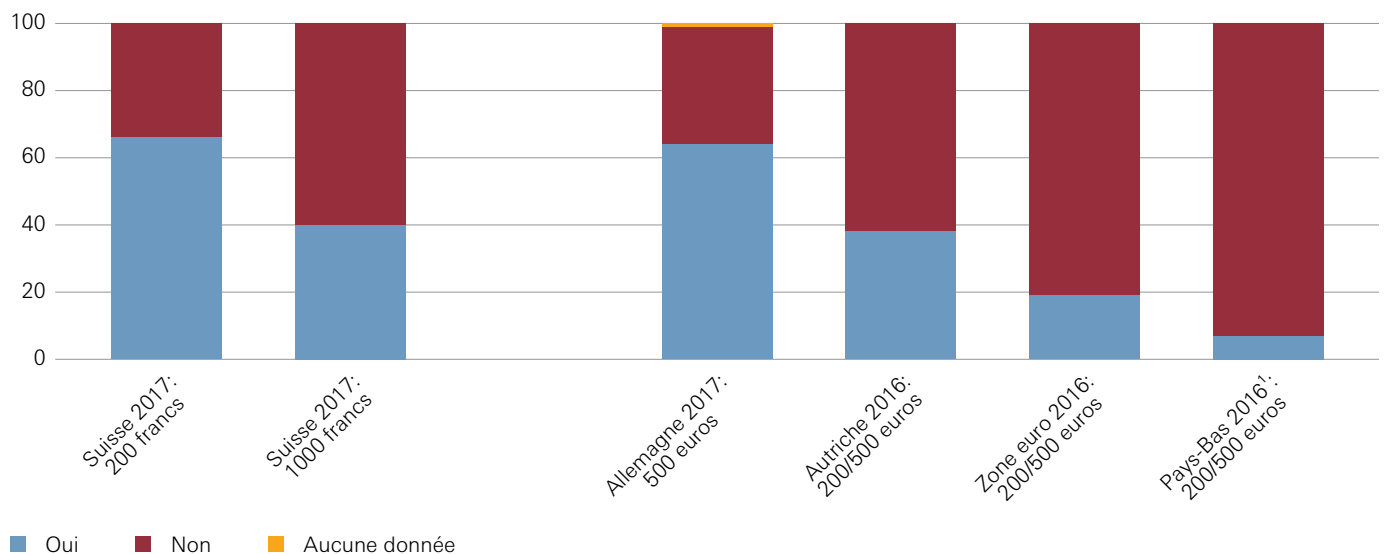
⁵ Aucun résultat correspondant n'est disponible pour l'Allemagne.

⁶ Pour les raisons évoquées, il s'agit d'une question plutôt sensible. Aussi les sondés devaient-ils seulement indiquer des fourchettes et non des montants concrets. En raison de l'impossibilité de déterminer précisément le montant d'argent liquide gardé en réserve par les ménages, un ajustement en fonction du pouvoir d'achat n'est pas très pertinent. Si l'on considère uniquement le plafond de la fourchette inférieure, soit 1 000 francs, pour la Suisse, ce montant corrigé du pouvoir d'achat correspond à environ 570 euros pour la zone euro, soit une réserve nettement inférieure à 1 000 euros.

Graphique 6.3

DÉTENTION DE GROSSES COUPURES EN COMPARAISON INTERNATIONALE

Parts en % de la base concernée; selon les autoévaluations



¹ Les données concernant les Pays-Bas proviennent de l'étude de la BCE (2016), car l'enquête nationale sur les moyens de paiement ne fournit pas de données sur la détention de grosses coupures.
Base Suisse 2017: tous les sondés (1 968 personnes).
Sources: BCE, BNS, Deutsche Bundesbank et OeNB.

Méthode

La BNS a confié la réalisation de l'enquête à l'institut de sondage DemoSCOPE. Celui-ci a sélectionné, selon un processus d'échantillonnage aléatoire stratifié, 2 000 personnes âgées d'au moins 15 ans et assimilées linguistiquement qu'il a interrogées entre mi-août et mi-novembre 2017. L'échantillonnage aléatoire stratifié garantit la représentativité des résultats de l'enquête. Il se fait en deux étapes. La première consiste à tirer au sort 200 points d'échantillonnage correspondant chacun à une commune politique, sur la base des numéros postaux d'acheminement. Un numéro peut en principe être tiré plusieurs fois, la probabilité étant toutefois pondérée par la taille de la population habitant dans la commune correspondante. Afin de tenir compte du plurilinguisme de la Suisse, on a procédé à une distribution non proportionnelle des points d'échantillonnage entre les trois régions linguistiques: 120 d'entre eux ont été attribués à la Suisse alémanique, 50 à la Suisse romande et 30 à la Suisse italienne.

La seconde étape consiste à tirer au sort six rues par point d'échantillonnage, après avoir pondéré chacune d'elles en fonction du nombre de bâtiments qui ressort des données de la Poste. Les enquêteurs devaient alors recruter un certain nombre de participants par point d'échantillonnage en tenant compte de quotas définis en fonction de la classe d'âge et du sexe.

L'enquête elle-même comprenait deux parties: d'abord, les participants devaient répondre à quelque 200 questions portant sur leurs habitudes de paiement et les raisons motivant le choix d'un moyen de paiement, dans le cadre d'entretiens individuels assistés par ordinateur (EIAO) conduits à leur domicile. Ensuite, ils devaient remplir un journal des paiements. Pendant sept jours consécutifs, ils y notaient eux-mêmes les paiements effectués durant cette période, en indiquant notamment le montant, le lieu et le moyen de paiement utilisé. Les paiements récurrents (loyer, assurance-maladie, etc.) étaient expressément exclus du journal, mais étaient saisis de façon sommaire à la fin des sept jours sous la forme d'un montant global mensuel.

Les participants recevaient deux cadeaux d'entreprise (un stylo BNS et un rouleau de copeaux comprimés provenant de billets de banque retirés de la circulation). De plus, un chèque postal personnalisé de 100 francs leur était remis à la fin de l'enquête en guise de dédommagement. Cette somme, qui correspond au temps relativement long consacré aux deux parties de l'enquête, est conforme à la pratique en la matière.

Dans l'ensemble, 2 158 personnes ont été interrogées durant la phase de terrain. Parmi celles-ci, 2 007 ont rempli leur journal des paiements de façon exhaustive. Le taux correspondant (93%) s'avère relativement élevé, ce qui s'explique par deux facteurs: d'une part, les participants ont reçu des rappels par téléphone ou par courriel, et d'autre part, le chèque postal – qui représentait l'essentiel du dédommagement – leur a été remis uniquement après réception d'un journal complet.

Après avoir collecté les données, DemoSCOPE a procédé à leur apurement. Il a ainsi écarté 34 interviews qui n'avaient pas respecté les consignes. De plus, il a exclu les entretiens pour lesquels le taux de non-réponse (rapport entre le nombre de questions laissées sans réponse et le nombre de questions) dépassait 15% et ceux qui n'étaient pas accompagnés d'un journal des paiements complet. Dans l'ensemble, 190 entretiens ont été exclus, et 1 968 sets de données (entretien et journal) sont finalement entrés dans l'analyse.

DemoSCOPE a ensuite pondéré les données apurées en s'appuyant sur les caractéristiques structurelles de la population (personnes résidentes âgées de 15 ans ou plus) afin d'obtenir des conclusions représentatives. Il a ainsi redressé les données sur la base des paramètres déjà utilisés pour l'échantillonnage et en particulier pour les quotas fixés lors du recrutement des participants par point d'échantillonnage. Concrètement, il a pondéré l'ensemble des entretiens et des journaux des paiements en fonction des paramètres de la région linguistique, du type d'agglomération, de l'âge et du sexe, selon leurs parts effectives dans l'ensemble de la population.

Répartition de l'échantillon selon les caractéristiques sociodémographiques

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

	Nombre de personnes comprises dans l'échantillon	Description
Total		
Ensemble des personnes interrogées	1 968	Taille de l'échantillon apuré incluant toutes les personnes interrogées
Sexe		
Masculin	964	Hommes participant à l'enquête sur les moyens de paiement
Féminin	1 004	Femmes participant à l'enquête sur les moyens de paiement
Age		
15 à 34 ans	593	Personnes interrogées âgées de 15 à 34 ans
35 à 54 ans	710	Personnes interrogées âgées de 35 à 54 ans
55 ans et plus	664	Personnes interrogées âgées de 55 ans et plus
Région linguistique¹		
Suisse alémanique	1 404	Personnes interrogées domiciliées en région germanophone
Suisse romande	467	Personnes interrogées domiciliées en région francophone
Tessin	97	Personnes interrogées domiciliées en région italophone
Type d'habitat²		
Ville	1 246	Personnes interrogées dont le domicile appartient à la catégorie «Espace des centres urbains»
Agglomération	414	Personnes interrogées dont le domicile appartient à la catégorie «Espace sous influence des centres urbains»
Campagne	308	Personnes interrogées dont le domicile appartient à la catégorie «Espace hors influence des centres urbains»
Niveau de formation		
Degré tertiaire	437	Personnes interrogées ayant indiqué comme plus haut niveau de formation achevé HES, ETS, Ecole supérieure d'économie, Haute école pédagogique, Université ou Ecole polytechnique fédérale
Degré secondaire II	1 238	Personnes interrogées ayant indiqué comme plus haut niveau de formation achevé le gymnase ou la maturité professionnelle
Ecole obligatoire	268	Personnes interrogées ayant indiqué comme plus haut niveau de formation achevé l'école primaire ou secondaire, ou n'ayant pas de formation
Revenu		
Moins de 4 000 francs	448	Personnes interrogées pour lesquelles le revenu mensuel brut du ménage est inférieur à 4 000 francs
4 000 à 5 999 francs	403	Personnes interrogées pour lesquelles le revenu mensuel brut du ménage est compris entre 4 000 et 5 999 francs
6 000 à 7 999 francs	338	Personnes interrogées pour lesquelles le revenu mensuel brut du ménage est compris entre 6 000 et 7 999 francs
8 000 à 9 999 francs	224	Personnes interrogées pour lesquelles le revenu mensuel brut du ménage est compris entre 8 000 et 9 999 francs
10 000 francs et plus	213	Personnes interrogées pour lesquelles le revenu mensuel brut du ménage est de 10 000 francs ou plus
Statut d'activité		
Personne active occupée	1 161	Personnes interrogées occupant un emploi (temps complet ou partiel, ou profession indépendante)
Personne au chômage	122	Personnes interrogées (momentanément) sans emploi
Personne en formation	175	Personnes interrogées en formation ou en apprentissage
Personne à la retraite	374	Personnes interrogées à la retraite, rentiers

1 La répartition par région linguistique des communes de domicile est fondée sur la langue la plus souvent parlée selon le relevé structurel de l'Office fédéral de la statistique (OFS): www.bfs.admin.ch, Trouver des statistiques/Statistique des régions/Atlas/L'atlas statistique interactif de la Suisse/Chapitres Suisse/Statatlas Suisse 01-Population/Niveaux géographiques de la Suisse/Régions d'analyse/Régions linguistiques/2016 – carte par commune.

Pour des raisons de présentation, les communes italophones situées hors du canton du Tessin entrent dans la catégorie Tessin.

2 La répartition des types d'habitat se fonde sur la typologie territoriale de l'OFS: www.bfs.admin.ch, Trouver des statistiques/Thèmes transversaux/Analyses territoriales/Niveaux géographiques/Typologies territoriales.

Source: BNS.

GLOSSAIRE

Terme	Définition
Application de paiement	Application installée sur un smartphone ou sur tout autre appareil électronique permettant d'acheter des biens ou des services (sur le lieu de vente ou à distance), ou de transférer de l'argent à un particulier. Une application de paiement sert généralement à des transactions impliquant un virement, un paiement par carte ou de la monnaie électronique. Lorsque le paiement a lieu au point de vente, il implique la lecture d'un code QR par le biais de la technologie BLE ou NFC (voir Fonction sans contact).
Autre carte de paiement	Carte émise par un commerçant et disposant d'une fonction de paiement. Exemples: carte émise par une station-service ou une entreprise du commerce de détail, carte prépayée ne pouvant être utilisée qu'auprès d'une enseigne (par exemple carte-cadeau) ou de manière limitée (université, cantine, laverie, etc.).
Carte de crédit	Carte de paiement permettant à son titulaire de bénéficier d'un crédit jusqu'à un plafond défini pour effectuer des paiements ou des retraits de numéraire. Si la dette correspondante est remboursée dans le délai défini (en général un mois), aucun intérêt n'est appliqué. Au-delà de ce délai, le titulaire peut payer à tempérament moyennant le prélèvement d'intérêts.
Carte de débit	Carte de paiement associée à un compte bancaire ou postal et permettant à son titulaire de payer et de retirer du numéraire (exemples: Maestro/EC, carte PostFinance).
E-banking	Réalisation d'opérations bancaires par Internet, indépendamment du lieu et des horaires d'ouverture des établissements. Les banques proposent des sites ou des portails sur Internet, ou encore des applications spécifiques pour permettre à leurs clients d'effectuer ces opérations.
Fonction sans contact	Fonction permettant la transmission des informations de paiement entre un dispositif physique (par exemple smartphone ou carte de paiement) et un terminal au point de vente, sans contact physique entre le dispositif et le terminal. Cette fonction est couramment mise en œuvre à l'aide de la technologie de communication en champ proche (<i>near-field communication</i> , NFC) ou Bluetooth à basse consommation (<i>Bluetooth low energy</i> , BLE), ou encore par l'intermédiaire de la lecture d'un code QR (<i>quick response</i>).
Instrument de paiement	Exemples: numéraire, carte de paiement (carte de débit ou de crédit et autres cartes de paiement), virement (par e-banking), recouvrement direct ou encore monnaie électronique. En font également partie dans le présent rapport les applications de paiement et les procédés de paiement par Internet.
Lieu du paiement	Point de vente, c'est-à-dire lieu où des biens ou des services sont achetés et payés. Dans le présent rapport, le lieu du paiement est compris au sens large et englobe aussi bien des points de vente spécifiques (supermarché, restaurant, plateforme en ligne, etc.), que des contreparties, par exemple des particuliers, ou des buts de paiement, par exemple «repas et boissons à l'extérieur».
Moyen de paiement	Voir instrument de paiement.
Procédé de paiement par Internet	Procédé de paiement basé sur un virement par e-banking effectué par le payeur et tout procédé passant par Internet qui permet le paiement au sein d'un réseau propre et est associé à un compte bancaire ou postal, ou à une carte de paiement. Dans le présent rapport, il s'agit de tous les paiements déclenchés par Internet sans utiliser une application d'e-banking ou de paiement spécifique.
Système de recouvrement direct (LSV)	Débit du compte du payeur déclenché par le bénéficiaire du paiement avec l'accord du payeur.
Virement	Ordre de paiement donné par le payeur afin de transférer une somme d'argent au bénéficiaire.

Editeur

Banque nationale suisse
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00

Renseignements

communications@snb.ch

Langues

Français, allemand, italien et anglais

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition et impression

Neidhart + Schön Group AG, Zurich

Date de publication

Mai 2018

ISSN 2624-5280 (version imprimée)
ISSN 2624-5299 (version électronique)

Accès aux publications

Les publications de la Banque nationale suisse peuvent être consultées sur Internet, à l'adresse www.snb.ch, Publications.

Le calendrier des publications figure à l'adresse www.snb.ch, Médias/Calendrier.

Une grande partie des publications peuvent être obtenues sur papier, individuellement ou par abonnement, à l'adresse suivante:
Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 11 50
Fax +41 58 631 50 48
E-mail: library@snb.ch

**Droits d'auteur/copyright ©**

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

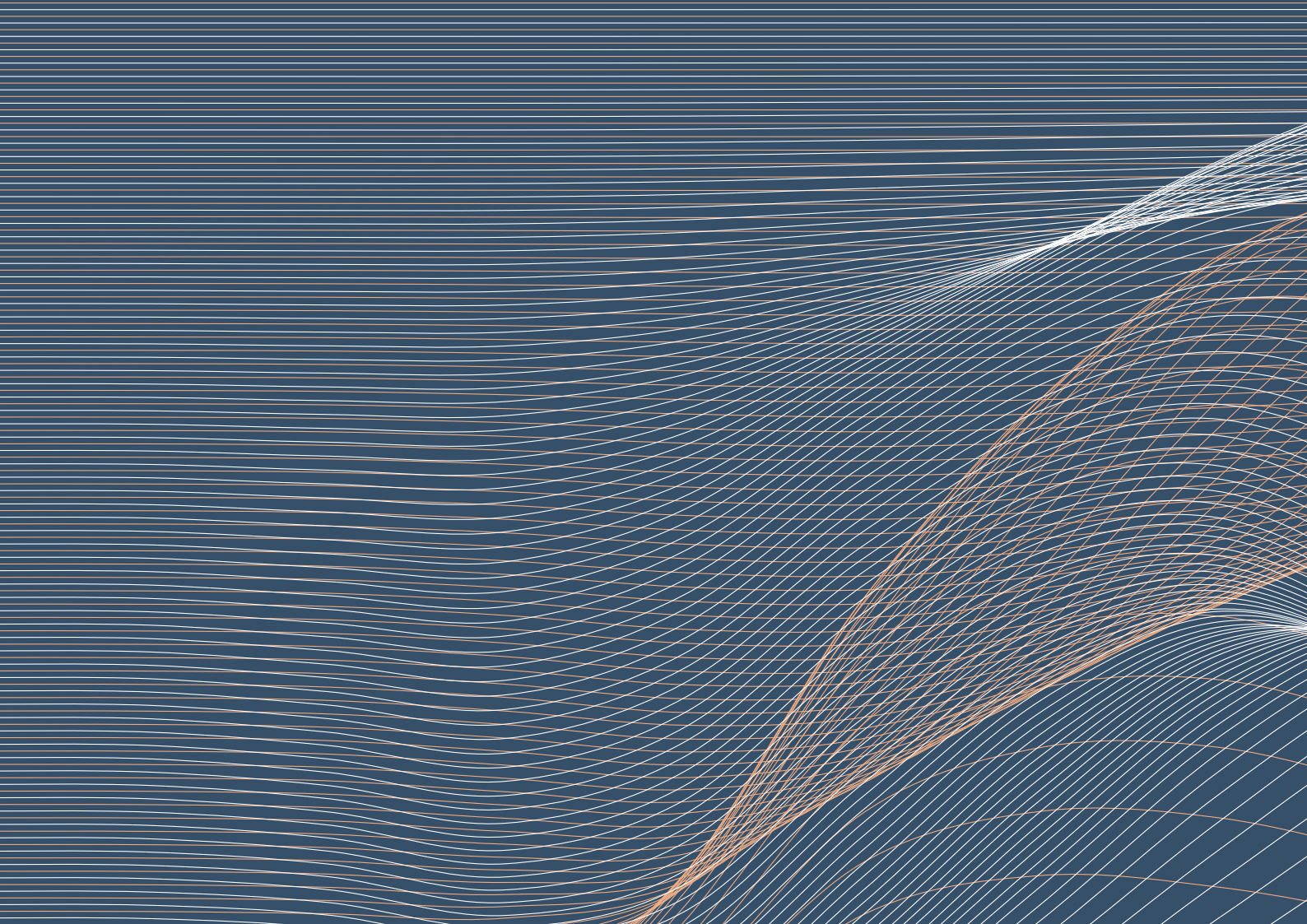
Les informations et données d'ordre général publiées par la BNS sans copyright peuvent aussi être utilisées sans indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et de ces données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La limitation de la responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2018



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

